

LE PIONNIER DU VERCORS

— REVUE TRIMESTRIELLE DE L'ASSOCIATION NATIONALE —
DES PIONNIERS ET COMBATTANTS VOLONTAIRES DU VERCORS



— N° 88 —
nouvelle série

OCTOBRE 1994
TRIMESTRIEL



Revue trimestrielle de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors

Association créée le 18 novembre 1944

Reconnue d'utilité publique par décret du 19 juillet 1952 (J.O. du 29 juillet 1952, page 7695)

Siège social : VASSIEUX-EN-VERCORS (Drôme) - Salle du Souvenir - Tél. 75 48 27 41

Siège administratif : 26, rue Claude-Genin - 38100 GRENOBLE - Tél. 76 54 44 95 - C. C. P. Grenoble 919-78 J

« La différence entre un Combattant et un Combattant Volontaire, c'est que le Combattant Volontaire ne se démobilise jamais. »

Maréchal KENIG.

COMITÉ DE RÉDACTION

Le Président National
Le Directeur de la Publication
Anthelme CROIBIER-MUSCAT
Lucien DASPRES
Jean-Louis BOUCHIER

SOMMAIRE N° 88 - Nouvelle série

Editorial par Madame Telmon _____	1
Congrès national à Villard-de-Lans, le 15 mai 1994 _____	2
Cérémonies du 50 ^e anniversaire :	
- Valchevrière _____	7
- Saint-Nizier-du-Moucherotte _____	8
- Vassieux _____	12
- Ce qu'il ne faut pas oublier du Mémorial _____	17
- Grotte de la Luire _____	18
- Pas de l'Aiguille et La Chapelle _____	19
Informations _____	20
Compte rendu du Conseil d'administration du 10 mai 1994 _____	21
Compte rendu du Conseil d'administration du 1 ^{er} juin 1994 _____	23
Compte rendu du Conseil d'administration du 28 juin 1994 _____	24

Photos de couverture :

Page 1 : La Patrouille de France survolant la Nécropole de Vassieux.

Page 4 : Site National Historique du Vercors. Le Mémorial, col de La Chau.

(Photos Paul Deval)



Eugène CHAVANT dit " CLÉMENT " †

1894-1969

**Chef Civil du Maquis du Vercors
Compagnon de la Libération
Commandeur de la Légion d'honneur
PRÉSIDENT-FONDATEUR**

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

M. le Préfet de l'Isère

M. le Préfet de la Drôme

Général d'Armée

Marcel DESCOUR (C.R.)

Grand Officier de la Légion d'honneur

Général d'Armée

François HUET †

Grand Officier de la Légion d'honneur

Général de Corps d'Armée

Alain LE RAY (C.R.)

Grand Officier de la Légion d'honneur

Général de Corps d'Armée

Roland COSTA DE BEAUREGARD (C.R.)

Grand Officier de la Légion d'honneur

Eugène SAMUEL (Jacques) †

Officier de la Légion d'honneur

PRÉSIDENTS NATIONAUX HONORAIRES :

Abel DEMEURE †

Georges RAVINET †

Chevalier de la Légion d'honneur

Colonel Louis BOUCHIER †

Commandeur de la Légion d'honneur

VICE-PRÉSIDENTS NATIONAUX HONORAIRES

Paul BRISAC †

Marin DENTELLA †

Chevalier de la Légion d'honneur

PRÉSIDENT NATIONAL :

Georges FÉREYRE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Jean BLANCHARD



Madame Gisèle TELMON

Présidente du Parc Naturel du Vercors

L'idée d'un Mémorial naquit un jour de 1984, lors du congrès des Pionniers du Vercors à Pont-en-Royans. Projet qui, relayé vers l'Etat par le Préfet de la Drôme François Lépine, donna lieu à une évaluation budgétaire à partir de la fin 1988.

Le premier coup de pioche fut donné en juillet 1993... Cinquante ans après les combats héroïques de la Résistance en 1944, le 21 juillet 1994, le Vercors a honoré son rendez-vous avec l'Histoire. Le Mémorial, site national historique de la Résistance est là, dressé devant nous, sentinelle, témoin de notre temps, afin de témoigner à jamais du sacrifice de ceux qui sont tombés pour que vive la liberté, notre liberté.

Recevant ce jour-là, en présence de M. le Premier Ministre Edouard Balladur, de nombreux ministres, parlementaires et élus, et d'une foule immense et recueillie, le vibrant hommage de la Nation tout entière. Les Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors ont perçu l'émotion, la reconnaissance et le respect du peuple de France devant leur sacrifice.

Que ce Mémorial de Vassieux-en-Vercors permette aux générations futures de mesurer la ferveur, le patriotisme et la volonté de résister et de vaincre qu'ont eus nos aînés plongés dans l'horreur de la guerre. Qu'il soit aussi le témoignage de notre temps à leur grandeur et que ce souvenir demeure imprimé dans notre conscience et dans notre chair à jamais.

Gisèle Telmon.

Congrès 1994 à Villard-de-Lans

C'est à Villard-de-Lans, cette année, le 15 mai, que s'est tenu le congrès annuel, organisé par la section d'André Ravix, président.

Les portes du cinéma Rex ouvertes à 7 h 30, accueillait déjà bon nombre de congressistes qui venaient pour voter (il faut accomplir son devoir) et pour apprécier un bon morceau de pogne, arrosé soit avec un bon petit vin blanc ou un café bien chaud, le tout offert généreusement par la section de Villard-de-Lans à qui nous adressons nos remerciements.

A 9 heures, s'effectuait l'ouverture des travaux et le Président Féreyre accueillait les congressistes par ses mots :

Mesdames, Messieurs, je suis heureux de vous saluer à l'ouverture de ce cinquantième congrès de notre association. Merci Monsieur le Maire de nous recevoir dans votre commune qui a tant fait pour la Résistance, du reste en fin de matinée, le conseil d'administration et tous nos amis allons découvrir une plaque sur le mur de la maison qui a caché les premiers résistants dès 1942. Je vois que vous êtes venus très nombreux et j'en suis très heureux ainsi que mon conseil d'administration.

Etant donné l'ordre du jour très chargé de ce congrès, nous allons pouvoir commencer nos travaux.

M. André Ravix, président de la section de Villard, prend la parole et accueille les présents en ces termes :

Mesdames, Messieurs, mes chers amis. Aujourd'hui Villard-de-Lans est le siège du cinquantième congrès national des Pionniers du Vercors : 1994 marque aussi le cinquantième anniversaire des combats qui endeuillèrent notre région. C'est avec fierté mais aussi avec joie que mes collègues et moi-même avons l'honneur de vous accueillir et de vous souhaiter la bienvenue.

Il y a une cinquantaine d'années, Villard-de-Lans a été le berceau de la résistance, puisque sous l'impulsion et le commandement de Pupin, puis de Chavant, bon nombre de Villardiens (aujourd'hui disparus) organisèrent dès 1942 le premier camp pour soustraire les jeunes au S.T.O.

Oui, Villard-de-Lans a payé un lourd tribut à la guerre, aux 80 morts de la guerre 14-18 s'en sont ajoutés plus d'une centaine pendant celle de 39-45. Soldats morts sur le front et jeunes maquisards morts au combat ou sauvagement exécutés par l'ennemi nazi.

De cette lutte de tous les jours, fraternellement unis face au danger, nous n'avions qu'un seul but, chasser l'occupant et rendre à notre peuple sa liberté et son honneur. Dans ce combat ardent et souvent héroïque, devait se développer la plus franche et la plus fraternelle des camaraderies. Si nos congrès ont toujours été pour nous, pour nous tous des moments privilégiés de retrouvailles, ils ont été et seront toujours l'affirmation de notre amitié dans le plus pur esprit de la Résistance qui nous anima aux heures tragiques des combats. Nous conserverons vivant ce sentiment dans nos cœurs malgré les difficultés, les souffrances et les déchirements qui furent parfois les nôtres.

Que notre rassemblement d'aujourd'hui fortifie cette amitié, voilà mes chers camarades le plus ardent de mes souhaits.

Le Président Ravix termina en souhaitant que tous les gouvernements puissent obtenir la paix dans le monde.

Le Président Féreyre passa la parole à M. Orcel, maire de Villard-de-Lans.



Table officielle.

Discours de M. Orcel, maire de Villard-de-Lans.

Monsieur le Président national, Messieurs les Parlementaires et Messieurs les Elus, Mesdames, Messieurs, Chers camarades,

C'est avec un très grand plaisir mais aussi beaucoup d'émotion que, Maire de Villard-de-Lans et compagnon des événements de 1944, je vous souhaite la bienvenue à ce congrès de notre Association nationale, congrès marqué par le cinquantième anniversaire de la participation de la Résistance à la Libération de notre pays.

Nous sommes très sensibles, Monsieur le Président, à l'honneur fait, à Villard-de-Lans, d'accueillir ce congrès exceptionnel qui soulignera la part prise mais aussi le prix payé par notre commune dans la résistance du Vercors à l'occupant.

C'est à Villard-de-Lans, dès 1942, que les premiers organisateurs de la Résistance en Isère se sont réunis, à la recherche de lieux sûrs, loin de Grenoble, qui allait être occupée par les troupes allemandes.

Vous dévoilerez, tout à l'heure, une plaque qui, rue du Camp d'Ambel, perpétuera le souvenir de ces pionniers.

C'est aussi depuis Villard que se développera l'organisation des premiers camps sur le plateau du Vercors, camps qui deviendront l'ossature de la mobilisation de 1944.

Villard fut aussi une terre d'accueil pour beaucoup de ceux qui devaient trouver refuge dans la France profonde. Si certains de ces résidents, hélas trop nombreux, n'ont pu échapper à la capture et à la mort, beaucoup ont eu la vie sauve grâce à l'hospitalité et à la complicité de la population locale qui acceptait le risque de représailles.

Enfin et surtout, si Villard n'a pas subi de destructions matérielles impressionnantes (Valchevière mis à part), notre commune a payé très lourd le prix du sang. Le martyrologue villardien compte plus de cent victimes : habitants, résidents tombés au combat ou capturés puis abattus.

Tant de souvenirs, tant de sacrifices surtout, ne doivent pas tomber dans l'oubli. Les rescapés de ces tragiques événements ont, dès 1945, pris conscience qu'ils avaient un devoir de mémoire à remplir. Ce devoir, notre Association l'a parfaitement assumé jusqu'à présent,

en assurant l'entretien des nécropoles et en organisant chaque année de multiples cérémonies commémoratives. C'est encore pour mieux remplir ce devoir qu'elle a souscrit à l'opération du Mémorial national. Nous ne pouvons que féliciter notre Président et les membres de son conseil d'administration d'avoir adhéré au projet même s'il a subi et continue de subir d'après critiques. A ce propos, je voudrais remercier le Parc du Vercors qui a accepté la difficile tâche de réalisation du Mémorial et plus particulièrement sa Présidente, Gisèle Telmon, qui s'est dépensée sans compter pour ce projet.

Pour remplir aussi ce devoir de mémoire sur lequel j'ai insisté, le 6^e B.C.A. qui va être prochainement dissous, a organisé le Relais du Souvenir et participe à notre congrès avec le concours de la fanfare divisionnaire et de la 2^e compagnie qui porte le nom de « Vercors » et qui est la filleule de la commune de Villard-de-Lans.

Je tiens à remercier le général Meyer, le colonel Neveu, le capitaine Delclaux, d'avoir permis à ce bataillon d'élite, où tant de jeunes Villardiens ont servi, d'être parmi nous pour une dernière fois. Je leur exprime notre tristesse de voir disparaître cette unité dont le prestige restera intact dans le cœur de tous les Dauphinois.

Monsieur le Président, excusez-moi de vous avoir pris trop de temps.

A toutes et à tous, excellente journée à Villard-de-Lans.



Cérémonie au monument aux morts.

C'est Gustave Lambert, secrétaire national, qui, continuant l'ordre du jour, nous donna lecture du rapport moral (déjà paru sur le dernier bulletin n° 86).

Après lecture, le Président fit voter les présents et le rapport moral fut adopté à l'unanimité.

Ce fut au tour de Gilbert Lhotelain, trésorier national, qui nous donna lecture du rapport financier et le détail de notre compte d'exploitation (parus également dans le n° 86).

Après lecture, le Président fit à nouveau voter les présents et comme aucune question n'était posée, le rapport financier fut adopté à l'unanimité.

Ariel Allatini, président de la section de Paris, donne lecture d'une motion qui demande que les restes du docteur Ulmann reposent au cimetière de Vassieux.

Le Président Féreyre répond : « C'est une question qui nous préoccupe beaucoup, nous l'avons étudiée depuis quelque temps, mais pour le moment, nous n'avons encore aucune réponse favorable, car nous ne pouvons faire ce que l'on veut avec les cimetières. L'Etat ne peut pas nous autoriser à inhumer quelqu'un dans notre cimetière. »

Le Président passe à la question de la grotte de la Luire.

Il explique qu'une personne du Parc est venue à son domicile, avec une lettre à l'appui, lui demander si on pouvait déplacer la stèle de la grotte de la Luire.

Ce déplacement était demandé afin de pouvoir construire un bâtiment sur le parking à gauche de la stèle. Sur les plans, il y avait : une salle d'accueil, une billetterie, des bureaux, des sanitaires et une buvette.

A la question posée « qui va tenir cette construction ? » il fut répondu qu'une convention avait été passée avec la spéléo qui devait s'occuper de cette maison.

Immédiatement, le Président a téléphoné à Mme Telmon, la présidente du Parc, qui lui a répondu ne pas être au courant.

Pourtant depuis janvier, tout avait été réglé, appel d'offre, architecte nommé, plans déjà prêts, etc., et entreprises désignées. Les travaux devaient commencer le 3 ou 4 mai si le temps le permettait.

Le Directeur de Cabinet du Préfet de la Drôme a fait arrêter les travaux sur notre intervention. Cela n'a pas empêché, on a pu constater, que le terrain avait déjà été délimité par des piquets.

Quoiqu'il en soit, nous reprendrons cette affaire en septembre après les cérémonies du cinquantième anniversaire, mais déjà nous demandons que tout soit remis en place, la grotte et le chemin, comme ils étaient en 1946.

De vifs applaudissements ponctuent la déclaration du Président Féreyre.

Le Maire de Villard-de-Lans, M. Orcel prend la parole, en ces termes, pour répondre au Président Féreyre.

« J'ai appris par le Président Féreyre, il y a seulement deux jours, que cette initiative venait de la municipalité de Saint-Agnan-en-Vercors.

« Or j'ai participé, comme le Président Féreyre, depuis le début, ça fait maintenant deux ans, à toutes les réunions pour le projet du Mémorial, et j'ai été stupéfait d'apprendre cette initiative de la Mairie de Saint-Agnan. Je m'en excuse auprès de mes camarades de la Drôme, mais vraiment les élus de la Drôme paraissent obnubilés par la vente de la limonade. Je rappellerai que le projet de La Chau a failli capoter car la Mairie de Vassieux exigeait que le Mémorial soit construit dans le village même de Vassieux afin de permettre aux commerçants, les cafés, de mieux travailler et de vendre des boissons. Je crois que nous n'avons que deux moyens pour nous opposer à ce projet, car ne l'oubliez pas, le Maire de Saint-Agnan est titulaire du droit d'accorder le permis de construire, par contre si la parcelle fait partie du site inscrit à l'inventaire, alors nous avons un argument juridique pour nous y opposer, et l'autre moyen est d'obtenir que les crédits qui ont été alloués à la commune de Saint-Agnan n'aillent pas à ce projet. Car je suis bien d'accord avec le Président Féreyre, mêler le mercantilisme au devoir de la mémoire, c'est absolument scandaleux.

« Je voudrais élever le débat, car ce problème pose les rapports entre les lieux de mémoire et le phénomène touristique, je sais que tous nous avons été sensibles à l'après-guerre, à toute exploitation faite en ce lieu de mémoire mais je crois que nous n'échapperons pas à ce phénomène touristique qu'il faut essayer d'organiser au mieux. »

Le Président Féreyre insiste sur le fait que l'Association n'a jamais été contre le tourisme et que ce lieu de mémoire, au contraire, doit amener beaucoup de monde pour se souvenir de ce qu'ont été ces atrocités, mais qu'il y a une zone classée qu'il faut protéger à tout prix.

Il donne lecture de la motion, rédigée par notre bureau et approuvée par notre Conseil d'administration du 10 mai, afin d'être présentée au congrès ce jour.

Il est 10 h 15 et les autorités arrivent sur notre invitation à notre congrès.

C'est tout d'abord M. Zaparucha, directeur des Anciens Combattants représentant M. le Préfet Noël Gabdin, ensuite M. Didier Migaud, député de l'Isère, M. Armand, directeur adjoint, représentant M. Nahon, directeur interdépartemental des Anciens Combattants, M. Michel Hanoun, député, représentant M. Alain Carignon, ministre de la Communication, colonel Neveu représentant le général de division Jean-Pierre Meyer de la 27^e D.A., les généraux Roland Costa de Beauregard et Alain Le Ray, nos présidents d'honneur, le colonel Portehaut, représentant le colonel Brachet, D.M.D., et André Chavant.

Après une mise au point, par le Président Féreyre, en réponse aux questions de M. René Cluze de la section de Romans, au sujet des propos de M. Clot, Maire de Saint-Agnan, à une réunion avec le Parc (pour le 21 juillet), c'est le général Le Ray qui déclare : « Je pense que cette motion doit demeurer parce qu'il faut protéger absolument ce site sacré de la grotte de la Luire, mais je pense aussi qu'il faut éviter la polémique.



Discours du général Alain Le Ray.

Le Président passe la parole à France Pinhas, rescapée de la grotte de la Luire, présente à notre congrès, qui déclare : « Il faut que la grotte de la Luire soit un lieu de recueillement pour tous. Ce chemin que vous prenez actuellement n'existait pas, c'est nous les infirmières qui, à 2 heures du matin, en fuyant l'hôpital de Saint-Martin, l'avons tracé entre les épines, les arbustes en traînant les blessés sur leurs brancards, sur les planches, et accompagnées par ces braves docteurs Ficher et Ulmann, nous avons déménagé tout l'hôpital. Il faut que tout reste en l'état afin que nul ne l'ignore. »

Des applaudissements ont répondu chaleureusement aux propos de France qui, très émue, reprenait sa place.

Le Président reprenant la parole parle de la deuxième motion concernant la plaque devant être posée au Mémorial.

Cette motion rédigée également par notre bureau, a été adoptée à l'unanimité par notre Conseil d'administration.

Il lit ce que les Pionniers désirent que soit noté sur cette plaque et non le texte de Bruller, l'écrivain Vercors (c'est-à-dire un texte du maréchal de Lattre de Tassigny).

Cette motion, pour le texte du maréchal de Lattre, est

adoptée à l'unanimité par les membres présents au congrès.

Résultats des élections pour le C.A.

Votants : 216. Exprimés : 212. Nuls : 4.
Elus : Blanchard 200 voix, Croibier-Muscat 198, Lambert 208, Lhotelain 212, Arnaud 202.
Cluze, 40 voix, non élu.

Election du bureau, résultat.

Président national : Féreyre Georges, vote à bulletins secrets : 32 voix.

Premier Vice-Président : Croibier-Muscat, 32 voix.
Deuxième Vice-Président : Marmoud Paul, 32 voix.
Troisième Vice-Président : Huillier Daniel, 32 voix.
Quatrième Vice-Président : Allatini Ariel, 32 voix.
Secrétaire national : Lambert Gustave, 32 voix.
Secrétaire adjoint : Bouchier Jean-Louis, 32 voix.
Trésorier national : Lhotelain Gilbert, 32 voix.
Trésorier adjoint : Daspres Lucien, 32 voix.
Commissaires aux comptes : Bos et Didier-Perrin.

Reprenant la lecture des motions, le Président Féreyre insiste sur le fait que les Pionniers refusent à l'unanimité le texte signé « Vercors » qui serait inscrit sur la plaque à l'entrée du Mémorial.

Après lecture des deux motions, il fait voter les présents et à l'unanimité, ces motions sont adoptées par tous.

Savoir à présent si les autorités en tiendront compte.

Passant à la dernière partie du congrès, nous écoutons l'allocution du Président Féreyre.

*Monsieur le représentant du Préfet,
Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis Pionniers,*

1944-1994, cinquante ans déjà. Depuis cinquante ans, notre Association n'a cessé d'œuvrer pour que le Vercors soit le symbole et une terre sacrée. 1940-1944, nous étions des soldats, les armes à la main, qui voulaient mettre les Allemands hors de France et reconquérir nos libertés. Avec l'aide du peuple de France, nous avons réussi.

Depuis 1944, nous sommes les soldats de la Paix, sans arme bien sûr, mais avec la ferme volonté d'honorer nos morts et de préserver la paix.

Nous avons fait nôtre la devise du maréchal Kœnig : « La différence entre un Combattant et un Combattant Volontaire, c'est que le Combattant Volontaire ne se démobilise jamais. » C'est ce que nous avons fait.

Depuis 1984, nous avons cherché une solution pour que le jour où notre association disparaîtrait, une fondation puisse assurer notre succession et préserver notre œuvre et notre mémoire.

Aujourd'hui, à ce congrès du cinquantenaire, nous pouvons dire que nous avons réussi. En effet, au col de La Chau se construit le Mémorial de la Résistance du Vercors, qui sera inauguré le 21 juillet prochain, avec la présence du Président de la République et du Premier Ministre, de nombreux ministres, les ambassadeurs des pays alliés, et de la Suisse qui nous a beaucoup aidés pour la reconstruction du Vercors.

Le Site national du Vercors se poursuit, tous les hauts lieux du Vercors vont être aménagés : Saint-Nizier-du-Moucherotte, Pas de l'Aiguille, Valchevière, La Chapelle-en-Vercors, le cimetière de Vassieux et les stèles déjà existantes.

La fondation est en bonne voie, mais il faudra encore du temps, la réalisation d'une telle structure est difficile, soyons patients.

En attendant, une association loi 1901 sera créée pour la gestion du Mémorial.

La valorisation de ce patrimoine sera accompagnée de la mise en place d'un système signalétique pour informer les touristes de l'existence de ce site et pourra guider ceux qui souhaiteront le visiter.

Mais par contre, nous devons toujours être vigilants car il existe encore des hommes qui n'ont pas compris qu'il faut respecter les hauts lieux du Vercors.

Depuis début mai, nous venons de découvrir que M. Clot, maire de Saint-Agnan et conseiller général élu depuis deux mois, voulait ignorer que la grotte de la Luire est un lieu sacré, classé site historique, un lieu où l'on vient se souvenir et se recueillir en silence.

M. Clot a délivré un permis de construire pour un bâtiment qui doit être érigé sur le parking de la grotte et qui doit comprendre une salle d'accueil, une billetterie, des bureaux, une buvette et des sanitaires. Les travaux devaient commencer début mai, ce bâtiment est essentiellement destiné à la spéléologie. Ainsi on ne peut plus distinguer le côté mercantile ou le côté historique.

De plus, on ne doit pas se servir de fonds destinés au site historique du Vercors pour des intérêts particuliers. J'ai appris ce projet de construction par une lettre du Parc qui me demandait l'autorisation de déplacer notre stèle qui gênait pour la construction du bâtiment.

Pourquoi, pendant quatre mois, nous a-t-on caché ce projet, pourquoi ne pas nous avoir consultés alors que pour Saint-Nizier nous avons été convoqués à une réunion pour connaître notre avis, mais pour la grotte on savait très bien que nous ne pouvions pas être d'accord et on a voulu nous mettre devant le fait accompli.

Si le scandale avait éclaté avant les élections, M. Clot avait une grande chance de ne pas être élu dans ce canton où la population a payé un lourd tribut à la barbarie nazie et reste très respectueuse de son passé.

Pour le moment, M. le Préfet de la Drôme et la Présidente du Parc ont fait stopper les travaux, mais M. Clot déclare qu'ils vont bientôt reprendre. Il faut le comprendre, pour lui l'argent passe avant tout, il a déjà un bail avec M. Lambertson (spéléologie) qui lui rapporte 35 000 F par an et avec ce bâtiment, il passera une adjudication qui lui rapportera encore de l'argent.

Depuis la parution d'un article dans le Dauphiné Libéré, en date du 11 mai dernier, de nombreux présidents d'associations d'anciens combattants nous téléphonent pour nous faire part de leur indignation devant un tel comportement et nous assurer de leur soutien. Si cela s'avérait nécessaire, un rassemblement de masse pourrait se faire à la grotte de la Luire et à la mairie de Saint-Agnan, afin de demander à M. Clot de revoir ce projet et de montrer que nous existons encore. Il est certain que beaucoup de personnes se joindraient à nous.

Beaucoup de parlementaires nous ont également écrit pour nous faire part de leur indignation.

J'aimerais vous faire connaître quelques réflexions qui nous ont été faites au téléphone. « Cinquante ans après, M. Clot est le troisième ennemi de la Résistance après les miliciens et les Allemands. » « M. Clot n'a pas le respect de la Résistance. » « Toutes personnes respectueuses du Vercors et de la Résistance ne se conduiraient pas ainsi. »

Il est normal que je les cite car ces personnes étaient tellement indignées qu'il faut le dire.

Il est dommage que pour l'année du cinquantième anniversaire, nous nous trouvions devant un tel problème et ce, de la part d'un maire et conseiller général du Vercors qui doit

faire respecter dans sa commune et dans le canton notre mémoire.

Que va-t-il se passer après notre disparition ? On risque de voir, comme il y a quelques années, des départs de montgolfières, des soirées son et lumière, organisés par les exploitants spéléologues de la grotte de la Luire.

Nous avons réussi, non sans peine, à les arrêter. Il faut absolument, et nous le demandons instamment, que nos autorités de tutelle et les ministères intéressés veillent sérieusement à l'application des arrêtés protégeant ces hauts lieux de résistance et qu'une fois pour toutes on prenne la décision de séparer la spéléologie de ces lieux sacrés. La grotte doit revenir comme elle était en 1946 au moment de son classement.

Nous allons continuer à nous battre pour que celle-ci soit respectée et comme on nous le propose, nous n'hésiterons pas à faire des manifestations à Saint-Agnan et je vous demanderai de venir nombreux accompagnés par les maires et parlementaires de vos communes.

Merci d'avoir œuvré pour que le Vercors soit ce qu'il est aujourd'hui, merci de l'aide que vous me témoignez toute l'année. Comme en 1944, gardons l'espoir, prions pour nos morts qui seuls méritent la gloire, nous leur devons de vivre libres, espérons que les générations futures sauront le reconnaître pendant longtemps.

Vive les Pionniers, vive la France !

De vifs applaudissements ponctuèrent le discours du Président Féreyre.

Les travaux du congrès étant terminés, les invités et les Pionniers se rendirent en cortège, fanfare au 6^e B.C.A. en tête, vers le monument aux morts pour un dépôt de gerbes. La fanfare qui avait charmé sur la place tous les Villardiens, exécuta le Chant des Pionniers, le Chant des Partisans et après la minute de silence, la Marseillaise.

Tous les participants se rendirent alors vers la Pharmacie du Parc, tenue en 1942 par Mme Ravalec-Samuel, et où se réunissaient les premiers résistants de l'époque. C'est sur ce mur qu'une plaque fut inaugurée en souvenir de ces premiers résistants.

Tout le monde fit honneur à l'apéritif offert au centre nautique patinoire par la municipalité et termina la matinée à la salle de la Coupole où un délicieux déjeuner, préparé par l'Auberge des Montauts (Paul Magnat, Pionnier), fut servi et très apprécié par tous.

Ce fut un très beau congrès et nous remercions la section de Villard-de-Lans pour cette organisation ainsi que M. le Maire pour son accueil chaleureux.

La rédaction.



A la Pharmacie du Parc, plaque Ravalec-Samuel, où se sont réunis les premiers résistants.

MOTIONS

Les Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors, réunis en assemblée générale le 15 mai 1994 à Villard-de-Lans, ont adopté à l'unanimité les motions suivantes :

MÉMORIAL

Il est demandé qu'une plaque commémorative aux effigies des chefs civil et militaire du Vercors soit posée à l'entrée du Mémorial.

Sur cette plaque serait gravée le texte suivant :

C'est pour la mémoire que l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors a voulu que soit érigé le Mémorial que vous allez visiter.

Nous refusons le texte de l'écrivain Jean Bruller (dit Vercors) et qu'il soit remplacé par un texte rendant hommage aux combattants du Vercors.

A ceux qui voudraient minimiser le mérite de nos maquis, le Vercors apporte son démenti.

Ici, on n'a pas fait la petite guerre, on a fait la guerre.

Maréchal de Lattre de Tassigny,
Discours de Vassieux,
21 juillet 1946.

GROTTE DE LA LUIRE

Nous rappelons que la loi doit être respectée par tous. On ne peut construire sur un site classé monument historique.

Il est regrettable de constater qu'un maire se permette de délivrer un permis de construire sans consultation préalable des personnes intéressées et que des fonds réservés au Site national historique du Vercors servent à des intérêts particuliers.

Les Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors, dans leur ensemble, sont scandalisés et demandent aux autorités de tutelle du département de bien vouloir veiller à l'application de la loi.

- Aucune construction dans la zone protégée.
- Démolition de la cabane construite au fond de la grotte sans autorisation.
- Remise en état du chemin « Calvaire » comme il était en 1946.
- Disparition de toutes modifications faites depuis 1946.
- Que le concessionnaire qui exploite la partie spéléologique trouve un nouveau chemin et une nouvelle entrée afin de ne pas troubler les personnes qui viennent se recueillir dans ce lieu sacré.

Valchevrière

13 juin 1994



Importante participation des membres de "l'Hirondelle" qui déposèrent une gerbe au Mémorial du Belvédère avec la présence de nombreux Pionniers.

Une deuxième gerbe fut déposée par M. Orcel, maire de Villard-de-Lans, et Georges Féreyre, président national des Pionniers, suivie d'une minute de silence.

Cérémonie toute simple mais combien émotive tout empreinte du souvenir de nos amis du 6^e chasseur ayant fait Sidi-Brahim.



Une foule nombreuse se pressait ce 13 juin 1994, à la Nécropole de Saint-Nizier-du-Moucherotte, pour assister au cinquantième anniversaire des combats et où dorment pour toujours ceux qui ont fait don de leur vie pour cette liberté qui nous est si chère.

Beaucoup d'officiers et d'officiels étaient aux côtés de Georges Féreyre, notre président, mais également beaucoup de parents et amis qui ont perdu un être cher.

Un détachement du 27^e R.C.S. rendait les honneurs.

Une douzaine de gerbes furent déposées et après la minute de silence, la foule émue écouta religieusement le Chant des Partisans, le Chant des Pionniers du Vercors et la Marseillaise, interprétés par la fanfare du 6^e bataillon de chasseurs alpins, qui a combattu à Saint-Nizier, et qui a été dissous, à notre grand regret de voir partir ce bataillon d'élite, héroïque, et qui était l'âme de notre Vercors.

Il était près de 11 heures quand tout à coup, un avion survola la Nécropole et a laissé tomber des gerbes de fleurs sur le cimetière, des œillets rouges qui ont été déposés très religieusement par la foule sur les tombes de nos héros.

Cet avion, un Casa de l'escadron de transport "Vercors", filleul de notre association, était piloté par le capitaine François Hébrard, le lieutenant Christine Valade (copilote) et les sergents-chefs Quentin et Etancellin.

Ils étaient douze de l'escadron "Vercors" venus assister à nos cérémonies, avec leur commandant actuel le commandant Michel Huc et le colonel Michel Busvelle, qui avait commandé autrefois cet escadron, et surtout très fiers de connaître leurs anciens, ceux-là même qui ont fait de la France ce qu'elle est aujourd'hui "libre".

A 11 h 30, les participants se hâtaient vers la commune de Saint-Nizier pour assister à la remise de la médaille de la Résistance, à son représentant, le Maire, M. Garcin-Marrou.

Ce fut notre président Georges Féreyre qui prit tout d'abord la parole.

Monsieur Carignon, ministre de la Communication, Monsieur de Bresson, président national des Médailleurs de la Résistance, représentant le général Simon, chancelier de l'ordre de la Libération,

Madame Telmon, présidente du Parc du Vercors, représentant M. Charles Millon, président du Conseil régional, Messieurs les Parlementaires, Général Meyer, commandant la 27^e division alpine, Messieurs les Officiers, Monsieur Garcin-Marrou, maire de Saint-Nizier, Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs,

Nous voici réunis aujourd'hui pour la remise de la médaille de la Résistance à cette belle commune de Saint-Nizier-du-Moucherotte.

Il y a longtemps que cette distinction lui a été décernée, mais il aura fallu attendre 1994, année du cinquantième anniversaire des combats du Vercors pour que cet oubli soit réparé.



M. de Bresson, président des Médailleurs de la Résistance, reçoit le diplôme d'honneur et de reconnaissance des Pionniers.



Le commandant Huc de l'escadron Vercors, notre filleul, reçoit la médaille du cinquantième anniversaire.

La trouée de Saint-Nizier constitue une large brèche de 4 kilomètres dans les parois rocheuses cernant le plateau du Vercors.

Une ligne de défense était constituée par deux compagnies de l'Armée secrète composée l'une par les Groupes francs de la région sous les ordres de Goberville (Jean Prévost), l'autre par des Grenoblois sous les ordres de Brisac.

Le mardi 13 juin, vers 9 heures, une colonne allemande de 300 à 400 hommes attaque notre dispositif de défense et durant quatre heures, la bataille fait rage. Le chef de bataillon Durieu (Costa de Beauregard) et le chef de bataillon Hervieux (Huet) sont sur les lieux.

Le combat à la grenade et à la mitrailleuse est terrible, nos maquisards se jettent dans la mêlée avec un cœur et un courage admirables si bien que la poussée est contenue. A la fin de la journée, l'ennemi rompt le contact et retourne à Grenoble.

Le 15 juin, à l'aube, une nouvelle attaque se déclenche, plus puissante que celle du 13.

Nos hommes font des prodiges, ils s'accrochent au terrain pas à pas, mais ils sont 300 à peine contre 1 000 à 1 200 Allemands et miliciens, mais ils tiendront jusqu'à 9 heures et l'ordre de repli sera alors donné.

Les Allemands, furieux de la résistance qu'ils ont rencontrée et de la présence du drapeau français au sommet des Pucelles qui les nargue, se vengeront sur le village et sur les civils.

Ils pillent et incendient toutes les maisons du village ; au cimetière, ils déterrent nos morts, les entassent et les brûlent. Voici raconté, rapidement, ce que furent les combats et le martyre de Saint-Nizier-du-Moucherotte.

Souvenez-vous du courage qu'il a fallu pour supporter les années sombres de 1940 à 1944. Souvenez-vous de cette nuit noire et interminable, le froid, la faim, le couvre-feu, les files d'attente aux portes des magasins vides, les prisonniers. Souvenez-vous de ce gouvernement de collaborateurs gardés par des miliciens, la presse, la radio aux mains de l'ennemi. Souvenez-vous des rafles en pleine nuit, des déportations, des exécutions de résistants et d'otages, des tortures, des camps de concentration, des crématoires.

Dans ce contexte, il a fallu aussi beaucoup de courage, d'espérance pour préparer le combat libérateur.

Après les combats du Vercors, les survivants ont continué la lutte. Ils ont participé aux combats pour la libération de Romans, de Grenoble, de Lyon, avant de continuer la lutte jusqu'en Allemagne avec le 11^e cuirassiers et le 6^e B.C.A.

Dans la période d'incertitude que nous vivons, il faut souhaiter que chacun s'inspire de l'exemple que nous ont donné nos compagnons de la Résistance. Nous devons respecter l'héritage qu'ils nous ont légué d'abnégation, de courage, de sacrifice et surtout d'une certaine idée de la France.

Dès 1944, en créant notre association, Chavant nous a montré le chemin pour que ce haut lieu de la Résistance du Vercors soit respecté et jamais oublié. En cela, nous serons fidèles à nos morts dont l'exemple nous parle et le sacrifice nous oblige.

La forteresse naturelle du Vercors, la fierté et le patriotisme des hommes s'associaient pour faire de cette région un haut lieu de la Résistance.

L'Histoire a déjà retenu le nom du Vercors comme l'un des symboles les plus purs et les plus glorieux de la lutte intérieure du peuple français pour sa liberté.

Vive le Vercors, vive la France.



M. le Maire de Saint-Nizier reçoit la médaille de la Résistance des mains de M. de Bresson.

M. Jean-Jacques de Bresson, président national des Médailleurs de la Résistance, lui succéda, rappelant lui aussi, ces durs combats pour la liberté, soulignant que cette Médaille de la Résistance avait été décernée officiellement à cette commune le 15 octobre 1945, avec citation, par le général de Gaulle, mais n'ayant jamais été remise officiellement, il avait le plaisir, dit-il, de lui remettre cette « décoration prestigieuse » qui récompense des actions de courage et que, par sa conduite exemplaire elle avait bien méritée.

M. Garcin-Marrou remercia en ces termes.

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Préfet,
Messieurs les Officiers généraux,
Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président national des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors,
Messieurs les Maires des Communes médaillées de la Résistance,
Mesdames et Messieurs,
Mes chers enfants,

Il y a cinquante ans jour pour jour, débutaient les combats de Saint-Nizier, ils se soldèrent par de nombreux tués qui, pour la plupart d'entre eux, reposent sur le lieu même des combats où nous honorons leur mémoire.

L'envahisseur pensa mettre fin à l'action de la Résistance qui, à Saint-Nizier, s'était opposée à lui pendant trois jours, en pillant, en mettant à sac puis en incendiant ce village.

Mais le sacrifice de Saint-Nizier exalta bien au contraire cet esprit de la Résistance qui venait de se manifester et marqua le début de l'épopée du Vercors.

Tel fut Saint-Nizier il y a cinquante ans, tel est aujourd'hui Saint-Nizier, non seulement important lieu de mémoire et site historique dont la croix de guerre avec étoile de bronze et la médaille de la Résistance française, décernées à ce village en demeurent le témoignage.

Il nous appartient, à nous tous désormais, dans la suite des temps à venir, de maintenir le souvenir vivace de ceux qui alors se sacrifièrent, afin de ne pas oublier le sens qu'ils donnèrent à ce lieu.

Telle est la raison de cette cérémonie, souhaitée par les associations nationales des communes médaillées de la Résistance française, par moi-même, et à laquelle s'est jointe l'Association nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors.

Je les en remercie, de même que je remercie pour leur concours, l'Armée, la Gendarmerie et la Ville de Grenoble notre grande sœur.

Votre présence enfin, Mesdames et Messieurs, est appréciée par tout Saint-Nizier, elle est comparable à celle des amis qui ont souffert.

Du fond du cœur je vous en remercie.



Lors du dépôt de gerbes à la Nécropole.



M. Faure, vice-président du Sénat,
M. Garcin-Marrou, maire de Saint-Agnan,
et M. Alain Carignon, ministre.

M. Alain Carignon, ministre de la Communication, maire de Grenoble, termina cette cérémonie par une allocution émouvante.

Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Préfet,
Messieurs les Officiers généraux,
Monsieur le Président de l'Association des Médailleurs de la Résistance française,
Monsieur le Président des Pionniers du Vercors,
Mesdames, Messieurs,

Il y a cinquante ans, le 13 juin 1944, au sommet des Trois Pucelles, le drapeau tricolore flottait sur Saint-Nizier, puissant symbole d'espoir et de renouveau que le récent débarquement des troupes alliées sur les côtes normandes exaltait, mais aussi formidable défi à l'occupant stationné à Grenoble qui n'allait pas supporter que le Vercors devienne un îlot de résistance inexpugnable.

La possession de Saint-Nizier par les Forces françaises de l'intérieur représente alors pour les Allemands une menace. Et pourtant, de menace il n'y a pas, car, souhaitant avant tout éviter des représailles contre la population civile, le commandement n'a pas voulu installer de lignes de défense.

D'ailleurs, le pouvait-il réellement ? Faute d'armement lourd, c'était illusoire. Cependant, les volontaires pour harceler l'ennemi se font chaque jour plus nombreux, rejoignant les réfractaires du S.T.O. et les soldats de métier. Ces hommes, jeunes pour la plupart, sont souvent inconscients de l'aventure à laquelle ils vont participer, mais leur ignorance de la science du combat est compensée par l'enthousiasme, l'insouciance et la générosité.

En ce jour anniversaire des combats de Saint-Nizier-du-Moucherotte, ma pensée va d'abord vers eux, et je voudrais dire l'émotion que je ressens en ces lieux proches du mémorial érigé en souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour que la France renaisse, de ceux qui sont tombés pour exigence de liberté.

Insouciance, inconscience ? peut-être, fragilité sûrement, comme en témoignent les premières paroles d'une chanson qui débutait ainsi :

« Parfois l'on s'attendrit, le cœur se souvient, le passé existe et vers nous il revient. »

C'est une chanson du maquis, fredonnée dans la solitude, certes plus modeste que le Chant des Partisans, mais empreinte de nostalgie, de cette nostalgie de la fraternité de la douleur. Car la résistance fut douloureuse pour ces volontaires de l'An IV de la guerre comme les appelle Paul Dreyfus, souvent indisciplinés mais tous prêts à se battre, sans s'occuper d'opinions politiques, se faisant spontanément confiance, loin des soucis partisans.

Deux compagnies, celle de Paul Brisac dit Belmont et celle de Jean Prévost dit Goderville, se sont installées sur le plateau de Charvet, devant le hameau des Guillets. A la hâte, l'instruction mili-

taire a été faite les 11 et 12 juin, pour utiliser au mieux les quelques armes qu'ils possèdent. La tactique est simple, il faudra laisser les Allemands s'approcher le plus possible avant d'ouvrir le feu.

L'accrochage du 13 juin 1944 fut d'une extrême violence. L'histoire retiendra la conduite héroïque du maréchal des logis Paul Itier de Saint-Léon qui devait trouver la mort deux jours plus tard, revêtu d'une veste bleue datant de la Première Guerre mondiale et faisant feu avec une arme antichars sur l'assaillant retranché, et la contre-attaque de la section d'anciens chasseurs du 6^e B.C.A. commandée par l'adjudant-chef Chabal, venue en renfort de la Rivière. Le bilan est lourd, une quinzaine de morts, six blessés, mais l'ennemi a été bousculé et s'est replié dans la précipitation vers Grenoble.

La trêve sera de courte durée. Le 15 juin, après un tir d'artillerie lourde, les Allemands attaquent en force avec l'appui de leur aviation et l'aide de miliciens, cette police supplétive destinée à épauler l'armée allemande dans sa lutte contre les maquis.

Le combat, par trop inégal, amena à un repli général quatre heures plus tard. Certains préférèrent se sacrifier sur place comme Jacques Bonnemont, Paul Itier ou Jean Masselot.

Saint-Nizier fut incendié et les hameaux des Charvets, des Guillets, des Michallons de la Rochetière, des Roux furent entièrement détruits après pillage.

Une trentaine de morts, autant de blessés, Saint-Nizier perdu, tel est le terrible bilan des combats qui se déroulèrent il y a cinquante ans.

Ce n'est que justice que ce sacrifice soit reconnu et que la médaille de la Résistance ait été remise à la commune de Saint-Nizier-du-Moucherotte. Car il s'agit ainsi de reconnaître les mérites de ceux qui ont participé à des combats clandestins et de conserver toute sa valeur au titre de combattant de la Résistance.

La Résistance, l'une des plus belles pages de l'histoire contemporaine de la nation, ne peut se voir contestée à une époque où un certain révisionnisme historique tend à minimiser, voire à nier, les crimes hitlériens et, par conséquent, la valeur de la lutte menée contre l'oppression nazie.

La Résistance fut certainement pour les jeunes un engagement patriotique, et, pour leurs chefs, un impérieux devoir de libérer le sol de France. Mais le prix fut payé cher en privations, arrestations, tortures, pour un triomphe que beaucoup de combattants de la première heure ne verraient pas.

J'ai souhaité, en tant que président du Conseil général de l'Isère, la création du musée de la Résistance à Grenoble. Il s'agit d'un investissement représentant 17 MF, mais qui m'a paru nécessaire.

En effet, il y a cinquante ans, le souffle du sacrifice est passé sur Saint-Nizier, annonçant un été de liberté, un été tricolore à dominante rouge, celui de ces combattants qui, pour avoir fait preuve d'un courage désordonné, d'une passion révolutionnaire et d'une foi patriotique, en portent, devant l'histoire, la paternité.



Le général Jean-Pierre Meyer, notre président,
M. Joël Gadbin, préfet de l'Isère, M. Carignon,
M. le Maire de Saint-Nizier.



A la fin de la cérémonie, la fanfare du 6^e B.C.A. exécuta la Marseillaise que chacun écouta avec émotion avant de se disperser.

Un repas servi à l'hôtel-restaurant le "Concorde" réunissait quelques personnalités et les Pionniers du Vercors.

A l'issue de ce repas, Georges Féreyre remettait un diplôme de reconnaissance accompagné de la médaille commémorative du cinquantième anniversaire des combats du Vercors, à MM. Jean-Jacques de Bresson, président des Médailleurs de la Résistance, à Richard Zapparucha, directeur départemental des Anciens Combattants, à Roger Garcin-Marrou, maire de Saint-Nizier-du-Moucherotte, au colonel Michel Busvelle et au commandant de l'escadron "Vercors" Michel Huc.

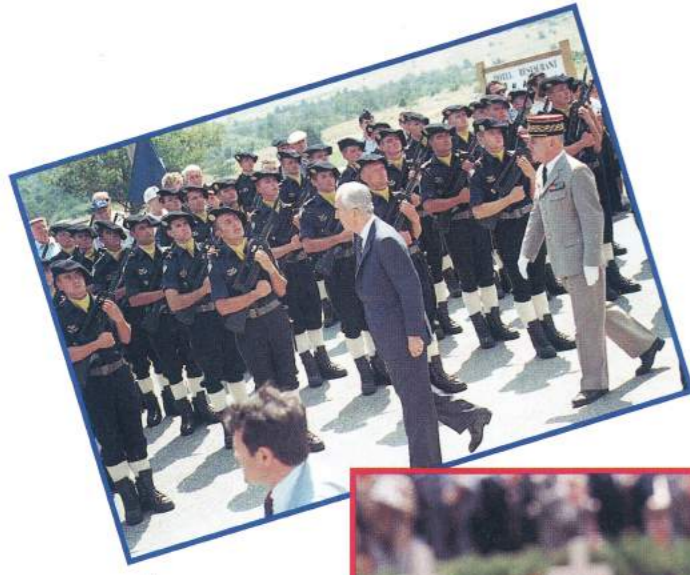
Après les remerciements d'usage, c'est sur le Chant des Pionniers du Vercors que la journée se termina.

Etaient présents à ces cérémonies du cinquantenaire : MM. Joël Gadbin, préfet de l'Isère, représentant Philippe Mestre, ministre des Anciens Combattants, Alain Carignon, ministre de la Communication, Jean-Jacques de Bresson, président national des Médailleurs de la Résistance, le général Bourdis, Compagnon de la Libération, le général de division Meyer, le colonel Brachet, délégué militaire départemental, le colonel Neveu, chef de corps du 6^e B.C.A., le colonel Portehaut, major de garnison, MM. Didier Migaud, député de l'Isère, Bernard Pérazio, représentant Michel Hannoun, député-maire de Voreppe, Jean Faure, conseiller général, sénateur-maire d'Aurillac, Jacques Armand, représentant Philippe Nahon, directeur interdépartemental des Anciens Combattants, Richard Zapparucha, directeur départemental des Anciens Combattants, Robert Filippi, adjoint au maire de Grenoble, chef d'escadron Michaud, représentant le colonel Jeannerot, commandant le groupement de gendarmerie de l'Isère, Paul Dreyfus, journaliste historien.

En vous demandant de bien vouloir nous excuser si nous avons omis quelques noms.

La rédaction.

Nécropole de Vassieux-en-Vercors, 21 juillet 1994



A



B



C



D

- A. Les chasseurs alpins.
B. Pendant la minute de silence.
C. La tribune des officiels.
D. Le discours du Premier Ministre.

Allocution du Premier Ministre

Monsieur le Président de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors,

Monsieur le Maire,
Messieurs les Parlementaires et Elus,
Mesdames, Messieurs,

C'est à la demande de M. le Président de la République que je préside cette cérémonie ; j'ai à cœur, en commençant à m'adresser à vous, de lui présenter, au nom de tous nos compatriotes, les vœux de prompt rétablissement que nous formons pour lui.

« Ici, chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait, quand il passe... »

Ici, à Vassieux-en-Vercors, chacun redit ce Chant des Partisans et de la mémoire : « Ami, si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place... »

Vassieux, commune tombée pour la France... Chaque année depuis cinquante ans, nous rentrons dans cette ombre affreuse de l'Histoire pour rappeler ce que personne ne pourra jamais, ne devra jamais oublier.

Dans la longue attente de l'été 1944, après le débarquement du 6 juin, le Vercors se sacrifiait pour la France qui frémissait d'impatience et de liberté. Près de quatre mille hommes résistaient sur le plateau. Depuis longtemps déjà, un petit groupe d'hommes, venus d'horizons très divers, avaient fait des plateaux du Vercors la forteresse de la Résistance.

C'étaient les hommes du futur « plan Montagnards ». Il fallait user les forces de l'adversaire sur le plateau du Vercors, pendant qu'un débarquement allié se préparait sur les côtes de la Méditerranée.

Au docteur Léon Martin et aux cafetiers Aimé Pupin et Eugène Chavant, dit « Clément » et « futur chef civil » du Vercors, fondateur de l'Association nationale des Pionniers du Vercors, vinrent s'adjoindre le docteur Eugène Samuel et bien d'autres. A partir de la fin novembre 1942, les bataillons de l'ombre affluèrent sur le plateau. Bataillons de l'espoir et de la liberté, le 11^e régiment de cuirassiers, le 6^e bataillon de chasseurs alpins...

Ils étaient des pionniers, des combattants volontaires, des soldats venus se battre dans le Vercors. Ils refusaient de se soumettre à l'ennemi. Des « camps », dispersés, veillaient, dès 1943, sur ce plateau. Quatre-vingt-cinq jeunes gens se rassemblèrent bientôt pour former le premier, celui de la forêt d'Ambel. Quatorze maquis se constituèrent à travers le Vercors, hors des villages, dans des lieux retirés : ces « camps » veillaient sur l'honneur de la France.

Terre de volonté, terre de dignité, le Vercors avait, le 3 juillet 1944, donné pleine légitimité à la petite enclave de liberté qu'il formait. C'était la « République du Vercors ». Mais cette République, soutenue par de premiers parachutages d'armes alliées, était vouée à une longue patience.

Car depuis le début de l'été, Vassieux et ses habitants enduraient les approches de l'ennemi et ses bombardements.



Remise de la médaille de l'Hôtel Matignon par M. Balladur à notre président.

Le 21 juillet, le village fut bombardé, investi par les Allemands, incendié, ses habitants abattus. Ce furent trois jours de tragédie : le plateau était encerclé, les cols pris, la vallée de la Drôme occupée. L'ordre de dispersion fut donné. Ce furent alors les contre-attaques héroïques du Pas de l'Aiguille, les combats de Valchevrière, les captures du Pas de la Balme. Des fermes furent brûlées, des otages exécutés. Les blessés qu'on soignait dans la grotte de la Luire furent achevés, des médecins déportés.

Lieux d'épreuves terribles, mais lieux de gloire. Dans l'attente de l'aide alliée, dans la répression et la dévastation, ces noms sont aussi ceux de notre liberté.

« Martyre de sa foi en la résurrection de la Patrie », dit la citation de la commune de Vassieux-en-Vercors à l'ordre de la Libération le 4 août 1945.

Vassieux est compagnon de la Libération. Vassieux fut compagnon des souffrances que le Vercors tout entier a subies : La Chapelle, Rousset, Les Barraques, Saint-Nizier... Autant de lieux sanglants, redoutés des Allemands dont les communications avec l'Italie étaient ainsi entravées.

Parce qu'ils n'ont pas ménagé leurs souffrances ni leurs vies, les hommes de ces montagnes, de ces villages, ont allégé les peines de la patrie. Ce sont des semaines d'épreuves qu'ils ont épargnées à la 1^{re} Armée française. C'est la voie des troupes américaines vers Grenoble qu'ils ont ouverte. C'est la victoire de Provence qu'ils ont préparée, ouvrant la voie à la libération du pays tout entier.

Ces faits d'armes, ces hommes et ces femmes morts pour notre pays, méritaient qu'un hommage solennel leur fût rendu en ce cinquantième anniversaire de la libération.

J'ai l'honneur d'inaugurer aujourd'hui le Mémorial du Site national du Vercors. Il est bon que la Nation rassemblée conjugue ainsi ses efforts : l'Etat, le Conseil régional de Rhône-Alpes et les Conseils généraux de l'Isère et de la Drôme ont érigé ce monument en souvenir de la bataille du Vercors et de ses victimes.

Les Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors en ont eu l'initiative. Le « Parc Naturel Régional du Vercors » en a été le maître d'œuvre. Tous ici ont senti qu'il fallait un nouveau lieu de souvenir. Il fallait que la mémoire de ces événements tragiques ne fût pas seulement gravée dans les cœurs, dans la terre du Vercors, dans la nécropole où nous nous trouvons. Il fallait que la mémoire du Vercors habitât aussi le ciel. Il fallait qu'elle fût symboliquement plus forte que les bombardements, plus forte que les massacres, plus forte que la douleur.

Je vous rends hommage, Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors. Fidèles à votre lutte passée, vous avez également rempli le devoir de la mémoire, afin d'honorer vos parents et amis, vos frères d'armes et de souffrances.

Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors, je vous dis, au nom du gouvernement, au nom de la France tout entière, la reconnaissance qu'éternellement nous vous devons.



Un Pionnier, un enfant, pour fleurir les tombes.

Nécropole de Vassieux-en-Vercors, 21 juillet 1994



M. le Sous-Préfet de Die,
M. Nahon, directeur de l'office des Anciens Combattants,
M. Pesce, maire de Valence.



Table des officiels.

Discours de Georges Féreyre sous le chapiteau

Aujourd'hui, je suis un président heureux car pour ce cinquantenaire, nous voyons l'aboutissement de tous nos efforts avec la réalisation de ce Site national historique et l'inauguration du Mémorial de la Résistance en Vercors.

Nous avons assisté à une grandiose cérémonie du souvenir des combats du Vercors, en présence d'une foule énorme venue se recueillir et honorer tous les morts du Vercors.

Nous vous remercions très vivement, Monsieur le Premier Ministre, d'avoir bien voulu honorer de votre présence ce repas « champêtre », en compagnie de vos ministres et des hauts dignitaires de la République.

Sachez que les Associations patriotiques de l'Isère, de la Drôme et de l'Ardèche, ainsi que les Pionniers du Vercors, tous réunis autour de vous, vous remercient du fond du cœur d'apporter ainsi le témoignage de l'Etat à la Résistance.

En 1940, le général de Gaulle a su nous rassembler et il est heureux de constater qu'en 1994, cinquante ans après, la Résistance est toujours unie.

Nous étions frères dans les combats et nous le resterons jusqu'à notre disparition et je pense que dans le Vercors, comme dans beaucoup d'autres maquis, nous avons dû assurer notre mémoire afin que nos compagnons qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la liberté de la France, ne soient jamais oubliés.

L'Histoire a retenu le nom du Vercors comme le symbole le plus pur et le plus glorieux de la lutte intérieure du peuple français pour sa liberté.

Vive la Résistance, vive le Vercors, vive la France.



Le Président national remet la médaille du cinquantenaire à M. Charles Millon, président du Conseil régional.



Le salut à l'étendard du 1^{er} spahis.



Le 11^e cuirassier, les chasseurs alpins et les spahis.



Vue générale.



Michel Barnier, ministre de l'Environnement,
avec M. Bernard Coquet, préfet de la Drôme,
et le Sous-Préfet de Die.



Dépôt de gerbe au monument aux morts des victimes civiles,
village de Vassieux.

Cinquantième anniversaire des combats du Vercors

Nécropole de Vassieux-en-Vercors, 21 juillet 1994

PERSONNALITÉS

- M. Edouard Balladur**
Premier Ministre
- M. Philippe Mestre**
Ministre des Anciens Combattants
- M. Michel Barnier**
Ministre de l'Environnement
- M. Pascal Clément**
Ministre des Relations
avec l'Assemblée Nationale
- M. Alain Carignon**
Ministre de la Communication
Président du Conseil général de l'Isère
- M. François Lépine**
Directeur de Cabinet
de M. François Léotard,
Ministre de la Défense
- M. Charles Millon**
Président du Conseil régional
- M. Bernard Coquet**
Préfet de la Drôme
- M. Joël Gadbin**
Préfet de l'Isère
- M. J.-C. Bellour**
Directeur de Cabinet du Préfet de la Drôme
- M. Gérard Gaud**
Sénateur de la Drôme
- M. Jean Besson**
Sénateur de la Drôme
- M. Boyer**
Sénateur de l'Isère
- M. Jean Faure**
Sénateur de l'Isère
Vice-Président du Sénat
- M. Hervé Mariton**
Député de la Drôme
- M. Georges Durand**
Député de la Drôme
- M. Thierry Cornillet**
Député de la Drôme
- M. Michel Hannoun**
Député de l'Isère
- M. Georges Colombier**
Député de l'Isère
- M. Jean Mouton**
Président du Conseil général de la Drôme
- Général Quenot**
Chef d'état-major particulier
du Président de la République
- Général Simon**
Grand chancelier de l'ordre de la Libération
- Général Forray**
Grand chancelier
de l'ordre de la Légion d'honneur
- Général Montchal**
Chef d'état-major de l'Armée de Terre
- Général de C. A. Pincemin**
Gouverneur militaire de Lyon
- Général Meyer**
Commandant la 27^e division alpine
- Général Cœuret**
Commandant la Région aérienne Méditerranée
- Colonel Bertrand**
Délégué militaire de la Drôme
- Colonel Beaulieu**
Commandant le 1^{er} Spahis
- Colonel Gérard Nivlet**
Commandant le département de la Drôme
- Colonel Borderie**
Commandant le 45^e R.T.
- M. Jean-Claude Laurent**
Vice-Président du Conseil général de la Drôme
- M. Michel Tavan**
Conseiller général
représentant le député Patrick Labaune
- M. Pérazio**
Conseiller général de l'Isère
- M. Henri Durand**
Vice-Président du Conseil général de la Drôme
- M. Gérard Sibeud**
Vice-Président du Conseil général de la Drôme
- M. l'Ambassadeur des Etats-Unis**
- M. l'Ambassadeur
de Grande-Bretagne**
- M. l'Ambassadeur de Suisse**
- M. l'Ambassadeur de Pologne**
- M. le Consul de Grande-Bretagne
à Lyon**
- Mme Gisèle Telmon**
Conseillère régionale
Présidente du Parc Régional du Vercors
- Mme Françoise Fugier**
Sous-Préfet de Nyons
- M. Guy Eckenschwiller**
Sous-Préfet de Die
- M. Philippe Nahon**
Directeur régional des Anciens Combattants
- M. Gérard Bouly**
Directeur départemental
des Anciens Combattants
- M. Rodolphe Pesce**
Maire de Valence
- M. Roux**
Maire de Vassieux
- M. Bernard Thiévand**
Maire de La Chapelle-en-Vercors
- M. Orcel**
Maire de Villard-de-Lans
- M. Quinard**
Maire de Saint-Martin-en-Vercors
- M. le Maire de Méaudre**
- M. le Maire de Corrençon**
- M. le Maire de Bouvante**
- M. le Maire d'Autrans**
- M. Garcin-Marrou**
Maire de Saint-Nizier-du-Moucherotte
- M. le Représentant des Villes
Compagnons de la Libération
de Paris, Nantes, île de Sein,
Grenoble**
- M. Jean-Pierre Simion**
Directeur général
des services du C.G. de la Drôme
- Mme J. Fabre**
Directeur de Cabinet du C.G. de la Drôme
- M. Denis Huertas**
P.D.G. du Dauphiné Libéré
- M. Maurice Vérillon**
Sénateur honoraire
- Général Le Ray**
Président d'honneur
des Pionniers du Vercors
- Général Costa de Beauregard**
Président d'honneur
des Pionniers du Vercors
- M. André Chavan**
- M. Philippe Huet**
- M. Yvon Samuel**
- M. Paul Dreyfus**
Journaliste écrivain
- M. Latry**
Président U.N.A.D.I.F.-F.N.D.I.R.
- M. Jean Manson**
Président U.N.A.D.I.F. Ardèche
- M. Raphaël Marchi**
Président Médaille militaire
- M. Marcel Alloix**
Président Rhin et Danube Drôme
- M. Sauvy**
Président Union Fédération des A.C.
- M. Choain**
Président des Médaillés de la Résistance Isère
- M. Auger**
Directeur du Parc Régional du Vercors
- M. Hervé Nicot**
Directeur du Site national historique du Vercors

Ce qu'il ne faut pas oublier du Mémorial

Il aura fallu dix ans à notre Association pour réaliser ce Mémorial.

En effet, c'est notre congrès de Pont-en-Royans, en 1984, qui a émis le vœux de créer le « Site national historique du Vercors » ainsi que la réalisation d'une fondation « Vercors Maquis de France ».

Nous avons présenté notre dossier auprès des ministères intéressés, auprès des administrations compétentes et auprès des élus de la Drôme et de l'Isère.

Après de nombreuses démarches, le Ministre des Anciens Combattants nous a donné une réponse favorable en juillet 1990, en présence de M. François Lépine, préfet de la Drôme.

Le Parc régional du Vercors fut sollicité pour nous aider à la réalisation de ce projet et il fut désigné comme « maître d'ouvrage ».

Aussi, grande était l'émotion des Pionniers ce 21 juillet 1994 lorsque M. Balladur inaugura ce Mémorial qui doit immortaliser à jamais ce que fut le Vercors et les hommes épris de liberté.

Mais n'oubliez jamais que c'est l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors qui en eut l'idée et œuvra avec acharnement pour sa réalisation, avec l'aide précieuse de M. François Lépine, préfet de la Drôme.

N'oublions pas Mme Gisèle Telmon, présidente du Parc, qui prit une position courageuse pour le défendre.

Merci à tous ceux qui nous ont aidés, mais maintenant n'oubliez pas les Pionniers qui, depuis cinquante ans, ont su « faire le Vercors ».



Remise de la médaille du cinquantenaire
à M. François Lépine
qui a su faire aboutir les dossiers.



La grotte de la Luire

21 juillet 1994



Discours de France Pinhas

Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs les Ministres présents,
Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Maire de Vassieux,
Monsieur le Président National des Pionniers du Vercors,

Chers Pionniers, chers Amis,

Sont ici présentes mes camarades Rosine Crémieux, Maud d'Argence, Suzanne Sylvestre, Anita Winter, qui toutes, comme moi, étaient infirmières à cette grotte de la Luire et ont été déportées au camp de Ravensbruck.

Nous déplorons l'absence de notre camarade Odette Malossanne, disparue à Ravensbruck, à l'âge de 27 ans, et de Cécile Goldet, décédée à Paris.

Nous sommes très honorés de votre présence et nous vous en remercions chaleureusement.

Je pense, que depuis longtemps, les historiens et tous nos camarades ont raconté la tragédie de cette grotte de la Luire, et je ne voudrais pas vous ennuyer avec un long discours.

Les blessés et malades qui se trouvaient dans les hôpitaux de fortune de Tourtres et de Saint-Martin-en-Vercors, devaient être transférés à Die mais, prévenus qu'une colonne allemande marchait sur la ville, nous avons dû nous diriger vers cette grotte qui avait été découverte par le médecin capitaine Fischer.

Dans la nuit du 21 au 22 juillet, par ce sentier, à peine tracé, nous avons brancardé les blessés et les avons installés du mieux possible, ainsi que le matériel sanitaire et le ravitaillement.

Découverts par les Allemands le 27 juillet, à 17 heures, la tragédie commençait.

Quatorze grands blessés achevés sur leur brancard, dix achevés au hameau du Roussel, et nos vaillants médecins, docteur Fischer, docteur Ulmann, laissant des enfants en bas âge, étaient fusillés au polygone de Grenoble, ainsi que le révérend père Yves Moreau de Moncheuil.

Mes camarades et moi-même, vous demandons une minute de silence afin d'honorer tous ces morts.



Comité de soutien et de défense de la grotte de la Luire

La grotte de la Luire est classée site historique par arrêté ministériel du 20 mai 1946.

Motion au congrès de Villard-de-Lans, le 15 mai 1994

Les Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors, dans leur ensemble, sont scandalisés et demandent aux autorités de tutelle du département de bien vouloir veiller à l'application de la loi.

- Aucune construction dans la zone protégée.
- Démolition de la cabane construite au fond de la grotte sans autorisation.
- Remise en état du chemin « Calvaire » comme il était à l'origine.
- Disparition de toutes modifications faites depuis 1946.
- Que le concessionnaire qui exploite la partie commerciale spéléologique trouve un chemin et une nouvelle entrée afin de ne pas troubler les personnes qui viennent se recueillir dans ce lieu sacré.

- Ont souscrit à ce comité :

Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors et les Associations de Résistants et Déportés de l'Isère, de la Drôme et de l'Ardèche ; A.A.C.R.M.I. (Ministère de l'Intérieur) ; Anciens A.S. ; A.N.A.C.R. ; A.N.C.V.R. ; Combat ; U.D.C.V.R. ; Exécutés survivants ; F.F.L. ; F.N.A.R. ; F.N.D.I.R.P. ; F.T.P.F. ; Groupes Francs ; Médaillés Résistance ; Merlin-Gerin ; 11 Novembre 1943 ; Ravensbruck ; Réseaux F.F.C. ; U.N.A.D.I.F. ; Stéphane (C⁶⁶) ; Jean Manson, Combattants Volontaires, Internés Résistants de l'Ardèche ; A.N.A.C.R. Drôme ; Médaillés militaires ; U.N.A.D.I.F. ; F.N.D.I.R. ; F.N.D.I.R.P. ; Amicale du Camp Roger ; Madame Geneviève de Gaulle-Anthonioz ; et de nombreux parlementaires drômois et isérois, ainsi que des particuliers désirant défendre ce haut lieu de la Résistance.



Pas de l'Aiguille

24 juillet 1994

C'est en présence d'une assistance particulièrement nombreuse et recueillie que se déroulait, le 24 juillet dernier, la cérémonie du cinquantième anniversaire des combats du Pas de l'Aiguille.

Devant les drapeaux des Pionniers et d'associations amies, M. Raymond Pupin, président de la section de Mens, ouvrait la cérémonie et MM. Perli, maire de Chichillianne, Gimel, conseiller général, Migaud, député, rendaient hommage aux huit combattants tombés en ces lieux.

Deux jeunes enfants déposaient une gerbe au pied du monument et une minute de silence était observée.

Gérard Galland, frère de Gilbert, mort au combat, lisait un émouvant message écrit par Edouard Arnaud, un des combattants du Pas.

Dans ce message, s'adressant tant aux présents qu'à ceux disparus, et ne voulant pas faire l'historique des événements tragiques qui se déroulèrent voilà cinquante ans, il cita l'admirable ouvrage d'Albert Darier « Tu prendras les armes » qui fait revivre l'épopée des maquisards du Trièves et plus particulièrement ceux de Mens.

A son tour, le pasteur Leenhardt, présent également, commentait un extrait de la lettre de saint Paul aux Ephésiens, pleinement adaptée aux événements de 1944.

Des 27 hommes composant la section du Pas, huit sont tombés là-haut et aujourd'hui onze restent pour transmettre le souvenir aux jeunes générations.

Souvenons-nous de Gilbert Galland, Gaston Nicolas, René Simiand, Jean Moscone, Xavier Boucard, André Guigues, Martial Kauffmann et Albin Algoud, et sachons ne jamais les chasser de notre mémoire.

La rédaction.



La Chapelle-en-Vercors

25 juillet 1994

Le cinquantième anniversaire des combats qui ont ensanglanté le plateau ayant eu une grande résonance grâce aux informations diffusées par les médias, c'est un nombre de participants plus important que d'habitude qui a rendu hommage aux seize otages qui, le 25 juillet 1944 à La Chapelle, furent massacrés quatre jours après la tragédie de Vassieux.

Après la messe traditionnelle, concélébrée dans le cimetière où reposent ces victimes, par Mgr Marchand, évêque de Valence, et le père Lambert, curé de La Chapelle, les assistants rassemblés autour des drapeaux, des autorités locales, des pompiers de la commune, des représentants des Pionniers auxquels se sont joints de nombreux enfants du village et des colonies de vacances, se dirigèrent vers le monument aux morts des deux guerres et ensuite à la cour des fusillés, haut lieu du Vercors où sont rappelées les atrocités des troupes nazies qui, sans pitié, ont massacré dans cette cour de ferme seize hommes de 17 à 40 ans.

Après quelques paroles de B. Tiévant, maire de la commune, titulaire de la médaille de la Résistance, de nombreuses gerbes furent déposées et après l'appel des noms des seize victimes, la minute de silence fut particulièrement émouvante dans ce lieu sacré, seul endroit du village conservé dans sa forme de l'époque. Chacun put imaginer dans cet espace tragique la fin de ces seize jeunes hommes sacrifiés.

L'ensemble de ces cérémonies, selon la volonté des autorités locales, se déroula très simplement car elles venaient en clôture des grandes manifestations déjà célébrées le 21 juillet à Vassieux.

P. Jansen.



Notre filleul, l'escadron Vercors, n'a pu assister à nos cérémonies du 21 juillet car lui aussi a fait partie de la force envoyée au Rwanda, pour maintenir la paix dans ces régions dévastées par la guerre.

Cinquante années après

Les Pionniers du Vercors ne manquent pas, année après année, de se souvenir de tous les leurs tombés en cette terrible période de 1944.

C'est ainsi que le 22 mars dernier, ils étaient présents devant le monument dédié à Paul Vallier, à Fontaine, tombé sous les balles nazies le 22 mars 1944.

Le vice-président Croibier-Muscat représentait le président national.

M. Yannick Boulard, maire de Fontaine, accompagné de ses adjoints, MM. Didier Migaud et Michel Destot, députés, les associations de Résistance de l'Isère et une foule nombreuse assistaient à cette émouvante cérémonie du souvenir.

Après le dépôt de gerbes et la minute de silence, chacun repartait vers ses occupations avec une émotion qui n'était pas feinte.

La rédaction.



Terrain de Bukavu, au Zaïre, en juillet 1994.

A savoir

Le Secrétaire de la section de Grenoble nous communique

Le 12 juillet dernier, un groupe d'une cinquantaine de randonneurs, membres de l'A.S.T.A. (Association Sportive du Troisième Âge), parti de la Richardière, pour traverser les hauts plateaux et redescendre à Chichiliane par le pas de l'Essaure, s'est longuement arrêté au pas de l'Aiguille. Tous les renseignements ont été fournis aux participants sur les événements qui se déroulèrent en ces lieux les 21, 22, 23 et 24 juillet 1944.

Quelques semaines plus tôt, un autre groupe encore plus important de la même association, effectuant le trajet en sens inverse, avait entendu lecture d'un texte au pied du mémorial.

André Leleux.



La grotte du pas de l'Aiguille.

Deux avions C.N. 235/100 sont partis le 21 juin de Creil à Goma, avec les équipages suivants : les lieutenants Houll et Julienne (pilotes), les mécaniciens Genieys, Martin, Bourtereau, Gouin, Nassoma et Le Gouallec.

Un deuxième départ le 28 juin avec à sa tête le commandant Huc (pilote), accompagné de l'aspirant Marhoffer (pilote également) et des mécaniciens Etancellin, Maravet, Lefèvre et Roquemora.

Afin d'oublier ne serait-ce que quelques jours ces tristes moments, le lieutenant Julienne avait choisi, pour se ressourcer, notre Vercors. Choix judicieux pour son calme et son air vivifiant. Accompagné de son épouse et de ses deux enfants, il a visité notre Nécropole et la Salle du Souvenir à Vassieux. Tony Bouvier et son épouse, permanents actuels, l'ont reçu chaleureusement.

Avec le vice-président Croibier-Muscat et son épouse Micheline, nous l'avons rencontré et il nous a aimablement remis une photo prise sur le terrain de Goma, pour notre bulletin.

Nous lui souhaitons bonne continuation dans ses vacances.

La rédaction.

Pour obtenir la carte de Combattant Volontaire de la Résistance, ancien de la compagnie Brisac recherche deuxième témoignage. L'intéressé devra être titulaire de la carte précitée. Premier témoignage donné par M. André Pacalet, lieutenant à la compagnie Brisac. Merci d'avance.

M. Peuvrel Paul,

3, rue Michel-Pons, 30230 Bouillargues, tél. 66 20 0143.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MAI 1994

Le président Féreyre accueille les présents par un mot de bienvenue et la réunion peut commencer, car il est 14 heures précises.

Il remercie tous d'être venus nombreux pour ce Conseil, une semaine avant le congrès à Villard-de-Lans.

Après lecture du dernier Conseil, 15 mars dernier, celui-ci étant adopté, nous suivons l'ordre du jour.

Mémorial du col de La Chau.

Le Président déclare que nous avons demandé qu'une plaque indique clairement que c'était l'Association des Pionniers qui avait été le décideur de ce Site historique, lors de notre assemblée générale de Pont-en-Royans en 1984.

On nous refuse catégoriquement ce fait, par une lettre de Mme Telmon, présidente du Parc, en date du 2 mai courant. (Lecture de la lettre).

Monsieur le Président,

Je fais suite à la publication parue dans le bulletin « Le Pionnier du Vercors », motion intitulée : l'inquiétude du bureau concernant le Site national historique du Vercors.

Votre bureau s'inquiète d'une mauvaise prise en compte par le Parc des volontés de l'Association des Pionniers. Cette motion appelle de ma part plusieurs réponses.

En ce qui concerne le rôle du Parc du Vercors : Au Parc du Vercors a été confiée la lourde responsabilité de mener une opération qui a reçu l'appui des partenaires publics et privés. Cette responsabilité a été assurée non seulement pendant la phase de réalisation mais le sera sans doute pour la gestion du Site. Cet engagement à gérer le Site se traduira par un effort financier important du Parc, un directeur a déjà été engagé par un jury dans lequel l'Association était représentée. Compte tenu de la mission qui lui a été confiée, le Parc du Vercors se doit d'assurer pleinement sa responsabilité de maître d'ouvrage, ce qui implique des choix en matière d'aménagement en vue de publication. Le comité d'éthique a pour vocation d'émettre un avis sur ces projets et d'avaliser les propositions qui lui ont été faites. Fort de cet accord, le Parc a mis en œuvre les orientations validées par ses partenaires. Nous nous sommes d'ailleurs efforcés de tenir compte de vos remarques et suggestions à chaque fois que cela était possible.

En ce qui concerne le projet de création d'une fondation, nous avons donné mission à M. Nicot, directeur du Site national de la Résistance, de mener à bien ce travail en s'appuyant sur l'Association dont les statuts ont été approuvés par le comité de pilotage et dont vous êtes membre fondateur. Loin d'être délaissé, ce projet reste une tâche prioritaire pour le Parc.

En ce qui concerne un lieu du souvenir, nous avons fait à l'Association la proposition d'une réflexion sur la Salle du Souvenir de Vassieux-en-Vercors. Cette salle que vous avez réalisée pour être ce lieu de recueillement et de témoignage, dans laquelle brûle la flamme du Vercors, et où sont présentés les symboles de votre action, drapeaux, stèles, il nous semble que les espaces du Mémorial du col de La Chau ainsi que la conception d'ensemble de la muséographie ne peuvent offrir à votre Association ce lieu de méditation et de souvenir.

La salle du Souvenir proche de la Nécropole, construite grâce à votre action, pourrait devenir ce lieu et nous sommes prêts à vous aider dans ce projet.

En ce qui concerne les lieux de mémoire, notre projet vise par une signalétique expressive à mettre en valeur ces lieux dont beaucoup ont été réalisés par votre Association.

Ce projet semble bien répondre à votre souci de préserver ces monuments.

J'espère ainsi avoir répondu à vos préoccupations, l'attachement que vous portez à votre projet et l'ardeur à le défendre, alors qu'il était menacé, m'incite à penser qu'au-delà des inévitables divergences sur quelques points, ce qui nous unit est plus fort.

Soyez assuré de ma détermination à mener à bien cette tâche afin que la mémoire de vos combats ne s'éteigne pas.

Le Président reprend : Alors en ce qui concerne le texte qui doit être posé à l'entrée du Mémorial, et pour lequel nous étions contre, nous n'avons aucune réponse. C'est-à-dire, le texte tiré de « La bataille du silence » et signé Vercors, dont nous avons déjà parlé. J'avais proposé deux textes, dont l'un du maréchal de Lattre de Tassigny dont voici le texte :

A ceux qui voudraient minimiser le mérite de nos maquis, le Vercors apporte son démenti. Ici on n'a pas fait la petite guerre, on a fait la guerre.

Maréchal de Lattre de Tassigny.
Discours de Vassieux, 21 juillet 1946.

L'autre d'un jeune résistant dont le poème est paru dans notre dernier bulletin.

Je pense que le texte du maréchal de Lattre est le meilleur, on parlera encore de lui dans les écoles dans de nombreuses années et dans les livres d'histoire, alors que Bruller sera complètement oublié.

Nous allons voter pour l'approbation de ce texte.

Le Conseil d'administration vote à main levée et à l'unanimité le texte du maréchal de Lattre est approuvé.

Le Président propose que le texte du jeune résistant, décédé depuis, fasse l'objet d'une plaque et que celle-ci sera posée à la Salle du Souvenir. Tout le monde est d'accord avec cette proposition.

Paul Jansen nous dit qu'il y a une hargne contre le Vercors, que l'on raconte que le Vercors a perdu une bataille ; et que le matin même, accompagnant un car, il a entendu des personnes qui déclaraient que le Vercors n'avait jamais été une grande bataille, mais que c'était une trahison.

Le Président demande que l'on fasse une motion qu'il présentera au congrès et que c'est l'assemblée générale qui décidera par son vote.

Nous demandons également qu'une plaque soit placée à l'entrée du Mémorial, et qui indiquera que le Site national du Vercors a été le décideur de ce Mémorial.

Le texte serait celui-ci :

C'est pour la mémoire que l'Association Nationale des Pionniers et Combattants du Vercors a voulu que soit érigé le Mémorial que vous allez visiter.

Nous pourrions, dit le Président, mettre les effigies de nos deux chefs, Huet et Chavant.

Tout le monde est d'accord pour que ce soit simple.

Honoré Cloître nous rappelle que le colonel Bousquet, en 1972, à un Conseil d'administration, avait déjà proposé la construction d'un mémorial et que l'on avait créé une commission pour s'en occuper et que le Bureau national avait décidé, à l'époque, de rentrer dans l'association du Parc.

A l'époque, le Préfet de la Drôme, M. Brosse, avait donné son accord et avait indiqué au colonel Bousquet, les moyens pour trouver des capitaux pour cette construction.

Nous avons relancé ce projet en 1984 et maintenant qu'il est en train de se concrétiser, tout le monde veut en être le père. Ce qui est lamentable.

Le Président nous indique que dans les réunions, il prend des positions très dures et mêmes virulentes car il ne faut pas se laisser faire.

Le Préfet de la Drôme, qui avait convié le Président à une réunion, a pu constater que tout le bureau était présent avec lui.

Le Président nous fait savoir que dans l'article paru dans la presse, sur l'élection de Mme Telmon, qui est présidente du Parc, quelques lignes ont retenu son attention :

Protection de l'environnement et gestion du Site de Vassieux, parmi les nombreux projets dont s'occupe le Parc, il a surtout été question du Site national historique de la Résistance en Vercors de Vassieux, car le Parc, maître d'ouvrage des études et de la réalisation, est aujourd'hui sollicité par ses partenaires et par le Préfet de la Drôme pour prendre en charge, de manière transitoire, la gestion de l'équipement en attendant la création d'une fondation autonome. Si le Parc assure désormais cette gestion, il devra assurer toutes les responsabilités, notamment à travers les initiatives qu'il aura à prendre en matière d'activités, animations, publications.

C'est pourquoi il a été décidé de créer une régie à part pour le Mémorial dont le budget sera distinct de celui du Parc national régional. On prévoit un minimum de 50 000 visiteurs par an pour obtenir un équilibre des comptes. Hervé Nicot, directeur du Site national de la Résistance de Vassieux, compte quant à lui, embaucher trois personnes, accueil et maintenance de la muséographie et si possible dans le canton de La Chapelle-en-Vercors.

Cérémonies de Vassieux.

A la dernière réunion, qui a eu lieu à la préfecture de la Drôme, M. le Préfet a demandé à ce que ce soit l'Association qui fasse les invitations officielles, Président de la République, etc.

Le Président donne lecture des invitations faites.

Il insiste de nouveau sur la proposition de la plaque que l'on doit poser à l'entrée du Mémorial et dit que si on lui refuse, on en fera faire une grande que l'on mettra au monument de Gioli, afin que l'on sache que c'est l'Association qui a été le décideur de la construction du Mémorial.

A une question de Pierre Rangheard, président de la section de Lyon, concernant les invitations, le président Féreyre répond que les alliés seront invités.

La Suisse est également invitée car elle a participé à la reconstruction de Vassieux, mais que c'est M. le Préfet qui s'en occupe.

Pour les invitations étrangères, nous avons une liste d'Anglais que nous a communiquée M. Cammaerts.

Le Président indique également qu'il va prendre contact avec les autocars Charrière qui auront la responsabilité d'organiser les transports au départ des villes de la Drôme, pour les cérémonies de Vassieux.

Statuts de l'association devant gérer le Mémorial.

On fait une association loi 1901 pour gérer dès maintenant le Mémorial jusqu'au moment où la fondation pourra prendre le relais. Ces statuts ne nous conviennent pas car pour le moment, il n'est question que d'une réunion par an du Conseil d'administration et ce n'est pas suffisant.

On va donc demander de prévoir dans le règlement intérieur un comité de surveillance.

Dans ces statuts, maintenant il n'y a plus de membres de droit, mais des membres fondateurs qui sont : l'Etat, la Région, les Conseils généraux Isère et Drôme, et l'Association des Pionniers du Vercors, la Mairie de Vassieux, car c'est elle qui a donné le terrain.

Il y a malgré tout matière à se faire du souci car à présent tout le monde a la prétention d'en connaître plus que nous sur le Vercors.

Le Président nous informe qu'il a reçu un coup de fil du fils du général Huet, Philippe Huet, qui était mécontent au sujet de la plaquette du Vercors. Cette plaquette lui a été envoyée par Mme Telmon, et il trouve que la place que l'on a réservée à son père et à Chavant, étant très restreinte, il a fait une lettre à Mme Telmon, en lui demandant de respecter les côtés historiques. Philippe Huet sera à notre congrès, le dimanche 15, à Villard et il est prêt à rentrer dans notre Association.

Nous verrons après le 21 juillet la conduite que nous allons suivre.

Grotte de la Luire.

On a demandé au Président si l'Association serait d'accord pour que l'on déplace la stèle de la grotte parce qu'elle gêne pour faire des travaux.

Il a immédiatement alerté le Parc, qui lui a fait apporter deux lettres lui communiquant que les travaux étaient arrêtés.

De toute façon, il n'y a que le ministre qui peut donner autorisation de construire après que toutes les instances aient donné leur avis.

Pour le moment on en reste là et on verra pour la suite.

Le bâtiment prévu étant très important, c'est l'argent du Site historique qui doit payer cet ensemble non pour la grotte, lieu de recueillement, mais pour l'exploitation du commerce de spéléologie, qui profite du nom de la grotte de la Luire, ce qui est inadmissible.

L'argent qui est destiné pour le site du Vercors ne doit pas servir à des fins commerciales, mais pour rénover des lieux respectant l'histoire de la Résistance.

Le Président demande à son Conseil d'administration si celui-ci lui donne son accord pour poursuivre son action afin que cet ensemble, du moins dans son projet actuel, ne soit pas construit.

A l'unanimité le Conseil, après avoir voté, lui donne son accord.

Il faut dire qu'il y a tromperie en ce qui concerne les visites, car les personnes qui viennent pour la grotte se trouvent devant la nécessité de payer croyant que c'est la visite de la grotte elle-même, alors que c'est la spéléologie qui vend des billets marqués « Grotte de la Luire ».

Motion.

Le Président passe maintenant à la rédaction d'une motion qui doit refléter en tous points les désirs de l'Association, en ce qui concerne le Mémorial et ce qui se passe à la grotte de la Luire, de façon à ce que l'on puisse envoyer cette motion aux autorités et à tous ceux qui peuvent être intéressés.

Les questions semblent épuisées, le Président termine la séance en souhaitant bon retour à chacun.

La rédaction.

*

* *

Étaient présents : Féreyre G., Bouchier J.-L., Blanchard J., Cloître H., Croibier-Muscat A., Daspres L., Huillier D., Lhotelain G., Lambert G., Marmoud P., Chabert E., Chaumaz J., Arnaud A., Rangheard P., Pupin R., Meffrey V., Trivéro E., Béguin A., Ravix A., Jansen P., Isnard J., Fanjas M., Gamond R., Riband A., Bélot P., Brun M., Hofman E., Guérin R., Pérazio J., Chapus J., Gaillard C., Thumy E., Riton M., Fustinoni P., Bécheras M., Odeyer E., Guillot-Patrique A., Mayousse G.

S'étaient fait excuser : Allatini A., Seyve R., Bertrand R., Dumas G., Galvin A., Jullien F., Wolfröm P., Dumas F., Gelly G., Arribert-Narce E., Repellin L., Petit A.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{ER} JUIN 1994

La réunion commence à 14 heures et le président Féreyre souhaite la bienvenue à tous et l'ordre du jour est immédiatement suivi.

Approbation du dernier Conseil.

Après lecture, le Conseil du 10 mai dernier est approuvé à l'unanimité.

Grotte de la Luire.

Le Président avise les présents qu'étant donné la position de la Mairie de Saint-Agnan qui insiste fortement pour que cette maison d'accueil soit construite, nous allons envisager une action au tribunal administratif.

Le Bureau, réuni ce matin, à l'unanimité, a donné son accord.

Nous n'avons pas à nous immiscer dans les problèmes commerciaux de la spéléo, mais il y a dans les contrats signés avec la Mairie de Saint-Agnan, certaines restrictions qui font que le commerce doit respecter le site historique classé de cette grotte de la Luire, ce qui n'est pas toujours le cas.

Le commerce de spéléo vend des billets intitulés « Grotte de la Luire » sur lesquels il n'y a aucune référence à la spéléo. Les visiteurs qui viennent pour la grotte, et pour s'y recueillir, sont trompés car ils pensent qu'ils paient pour voir la grotte, ce qui est inadmissible.

Ce n'est que le tribunal administratif qui tranchera ce débat.

Le Président termine en disant : « Nous nous devons de préserver la grotte de la Luire en tant que site historique avec tout ce qui s'est passé, car c'est notre devoir avant tout et nous devons nous y attacher. »

Le Conseil d'administration dans son ensemble donne son accord au Président pour une action au tribunal administratif.

Achat d'un immobilier.

Le Président annonce que l'Association a signé un compromis pour l'achat de la maison qui se trouve en face de la Nécropole.

Celle-ci servira à loger les permanents qui s'occupent de la Salle du Souvenir.

Après diverses discussions, tout le monde est d'accord pour dire que c'est une très bonne chose pour les permanents qui ont eu dans le passé bien des difficultés pour se loger.

Le Président demande un vote pour la réalisation de cet achat, et à l'unanimité, le Conseil présent vote son approbation au président Féreyre.

Cérémonies de Saint-Nizier.

Le Président s'assure que pour la cérémonie de Valchevrière tout est au point, y compris le dépôt de gerbe et passe au programme de la cérémonie à notre Nécropole.

La fanfare du 6^e B.C.A. sera présente et exécutera les chants, des Partisans, des Pionniers, et la Marseillaise.

Deux compagnies de chasseurs suivront les cérémonies dans leur ensemble, prise d'armes à Saint-Nizier, commune martyre, qui recevra officiellement, des mains de M. Jean-Jacques de Bresson, président national, la médaille de la Résistance.

Vin d'honneur à la salle des fêtes, offert par M. Garcin-Marrou, maire de Saint-Nizier.

Le Président demande à tous de venir nombreux, car c'est le cinquantième anniversaire des combats et qu'il faut s'en souvenir.

Questions diverses.

M. Cluze demande si on peut déposer une plaque en souvenir d'un parent tué à Saint-Nizier, mais que la famille a voulu inhumer dans le cimetière de famille. L'accord lui est donné en lui précisant que la plaque soit de dimensions de 21 x 29, comme elles se font à peu près toutes. Il est décidé que M. Cluze demandera au Bureau national l'adresse des établissements qui pourront lui faire cette plaque.

M. Chapus explique, en quelques mots, le programme de la cérémonie du 9 juin, à Romans.

Décorations.

Le Président annonce que des dossiers sont sortis.

● Dans l'Ordre national de la Légion d'honneur :
Officier : Pierre Rangheard, président de la section de Lyon.

Chevalier : Georges Féreyre, président national de notre Association,

Léon Vincent-Martin, Pionnier du Vercors.

● Dans l'Ordre national du Mérite :

Officier : Jean Blanchard, président de la section de Valence,

Chevalier : Eloi-Arribert-Narce, porte-drapeau national, Pionnier du Vercors,

Jean Isnard, président de la section Ben.

L'ensemble de l'Association nationale des Pionniers du Vercors présente ses félicitations à tous les décorés.

Le Président souhaiterait que tous les récipiendaires soient décorés ensemble le même jour, et que cela se fasse à Vassieux.

La date serait arrêtée prochainement.

Après quelques questions posées pour les cérémonies du 21 juillet, le Président donne des conseils et répond que tout paraîtra dans le bulletin spécial qui va être édité pour le cinquantième anniversaire et qu'un prochain Conseil d'administration sera convoqué pour les derniers préparatifs.

Il dit que pour les transports, il a demandé aux cars Charrière de prendre en charge la Drôme pour les participants et les plateaux repas.

Pour l'Isère, il demande à Daniel Huillier de s'en occuper.

Personne n'a de question à poser, il est 18 heures, le Président lève la séance et souhaite bonne route à tous.

La rédaction.

*
* *

Etaient présents : Féreyre Georges, Allatini Ariel, Bouchier Jean-Louis, Blanchard Jean, Croibier-Muscant Anthelme, Daspres Lucien, Huillier Daniel, Lhotelain Gilbert, Lambert Gustave, Marmoud Paul, Chabert Edmond, Chaumaz Joseph, Arnaud André, Rangheard Pierre, Pupin Raymond, Béguin André, Ravix André, Fanjas Marcel, Riband Alphonse, Brun Marcel, Guérin Roger, Cluze René, Thumy Ernest, Fustinoni Paul, Arribert-Narce Eloi, Mayousse Georges.

S'étaient fait excuser : Cloître Honoré, Meffrey Victor, Seyve René, Bertrand René, Jansen Paul, Isnard Jean, Bélot Pierre, Hofman Edgard, Dumas Gabriel, Julien François, Wolfrom Paul, Chapus Jean, Dumas Fernand, Riton Maurice, Bécheras Marcel, Gelly Gaston, Guillot-Patrique André, Répélin Léon, Petit André.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 JUIN 1994

Le Président accueille les présents et demande à Jean Blanchard de donner lecture du dernier Conseil, celui du 1^{er} juin dernier.

Après lecture, ce Conseil est adopté à l'unanimité et l'ordre du jour peut commencer.

Grotte de la Luire.

Le Président annonce qu'il a été reçu par M. le Préfet de la Drôme, au sujet d'une construction de sanitaires sur le parking de la grotte. Il n'est ni contre ni pour, et il déclare que cette construction peut se faire à la condition qu'il n'y ait rien d'autre de construit et que tout ce qui y est actuellement soit rasé. Que tout soit remis comme en 1946.

Après avoir permis aux présents de voir le plan de la future construction, il donne le rôle du bâtiment :

Marquage symbolique du site : Favoriser l'accueil des visiteurs isolés ou en groupe notamment les jours de pluie, permettre de donner des informations sur le site lui-même et sur les autres sites de la résistance, offrir un sanitaire et un poste de secours aux visiteurs.

Partie architecturale : Le bâtiment est un parapluie avec un toit en appui sur un mur nord, pour protéger du vent froid et de la pluie, et des poteaux au sud. Ils forment une passerelle abritée entre l'aire d'accueil et le chemin d'accès à la grotte. La paroi nord supporte les éléments d'informations.

Il déclare que depuis 50 ans quand on fait notre cérémonie, c'est dans la grotte que cela se passe et que l'on a jamais eu besoin de toit pour nous protéger de la pluie.

Il a remis au Préfet les conclusions qui seront déposées au tribunal administratif, si un accord n'intervient pas.

Cérémonies du 21 juillet.

En ce qui concerne le programme, il est certain que depuis quelques mois, il en a été rédigé quelques-uns. Les associations de la Drôme en ont reçu un envoyé par le Directeur des Anciens Combattants, mais il va encore être changé.

Lorsque celui-ci sera définitif, il sera envoyé à tous par le bulletin spécial qui va être édité.

Le Président donne néanmoins les grandes lignes de ces cérémonies et nous déclare que la cérémonie principale sera tout de même celle de la Nécropole et du souvenir.

Il y aura surtout le fleurissement des tombes par un enfant et un Pionnier.

Le bulletin spécial paraîtra début juillet afin que tous vous puissiez avertir vos amis pour une nombreuse assistance à ces cérémonies.

Le Président demande que tous les Pionniers viennent nombreux et se fassent inscrire pour le repas sous le chapiteau car c'est le cinquantenaire et c'est la fête des Pionniers.

Il confirme que tous les Pionniers seront à l'intérieur du cimetière, assis sur des chaises, et ils devront avoir leur brassard. D'autres Pionniers aideront pour le service d'ordre et les tribunes.

Pour les tribunes, nous avons beaucoup de difficultés et il n'est pas certain que la Préfecture nous en accorde quelques-unes de plus.

Pour la fermeture des routes, tout paraîtra sur les journaux huit jours au moins avant les cérémonies et plusieurs fois.

En ce qui concerne les transports, pour la Drôme ce sont les cars Charrière, et pour l'Isère c'est Daniel Huillier qui s'en occupera.

Les sections sont libres de faire leur car.

Pour la cérémonie de la grotte de la Luire, le Président demande que tous les Pionniers s'y rendent, c'est la cérémonie du souvenir et tous doivent y assister.

Pour les derniers détails, avec les personnes qui doivent aider au bon déroulement des cérémonies, il y aura le 18 juillet à 14 heures, à la Nécropole, une réunion à Vassieux, afin que chacun puisse se rendre compte sur le terrain de ce qu'il aura à faire. Notamment pour le fleurissement des tombes et les porteurs de drapeaux.

La tente de la philatélie sera tenue par Croibier-Muscat et son épouse Micheline aidés par Mmes Cloître et Hofman.

Mmes Blanchard et Bon auront la charge de vendre des livres.

En attendant la prochaine réunion à Vassieux, pour les derniers détails, nous continuons l'ordre du jour.

Questions diverses.

Répondant aux questions de certains présidents de sections, concernant les places dans les tribunes, le Président précise que les épouses de Pionniers recevront un carton nominatif, ce qui évitera les bousculades.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut, nous n'avons pas beaucoup de places à offrir car le terrain ne se prête pas à l'édification de plusieurs tribunes autour du cimetière.

Le dernier délai pour retenir les places des repas sous le chapiteau est fixé au 10 juillet.

Avant de clore la séance, le Président tient à remercier l'entreprise Pérazio qui nous prend une grande page de publicité dans notre « bulletin spécial ». C'est un geste que tous apprécieront de ce Pionnier qui, depuis toujours, aide notre Association avec sa gentillesse habituelle.

Le Président souhaite un bon retour à tous et leur demande d'être en forme pour le 21 juillet.

La rédaction.

*
* *

Étaient présents : Féreyre Georges, Bouchier Jean-Louis, Blanchard Jean, Daspres Lucien, Lambert Gustave, Marmoud Paul, Cavaz Bernadette, Cloître Honoré, Chabert Edmond, Chaumaz Joseph, Arnaud André, Pupin Raymond, Meffrey Victor, Seyve René, Trivéro Edouard, Bertrand René, Béguin André, Ravix André, Isnard Jean, Fanjas Marcel, Gamond Raymond, Riband Alphonse, Brun Marcel, Hofman Edgard, Guérin Roger, Thumy Ernest, Riton Maurice, Bécheras Marcel, Odeyer Elie, Arribert-Narce Eloi, Mayousse Georges, Répellin Léon, Cluze René.

S'étaient fait excuser : Allatini Ariel, Lhotelain Gilbert, Croibier-Muscat Anthelme, Rangheard Pierre, Jansen Paul, Bélot Pierre, Dumas Gabriel, Galvin André, Jullien François, Wolfrom Paul, Pérazio Jean, Chapus Jean, Dumas Fernand, Fustinoni Paul, Gelly Gaston, Guillot-Patrique André, Petit André.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1994

MEMBRES ÉLUS

ALLATINI Ariel	33, rue Claude-Terrasse, 75016 Paris, ☎ 46 47 94 99.
ARNAUD André	Les Anémones, 38880 Autrans, ☎ 76 95 33 45.
BLANCHARD Jean	26120 Combovin, ☎ 75 59 81 56.
BOUCHIER Jean-Louis	Hôtel des Administrations, ☎ 76 95 94 83, 38250 Villard-de-Lans.
CLOITRE Honoré	Ripaillère, 38950 Saint-Martin-le-Vinoux, ☎ 76 56 80 54.
CROIBIER-MUSCAT Anthelme	7, allée des Oiseaux, 38490 Les Abrets, ☎ 76 32 20 36.
DASPRES Lucien	42, boulevard Maréchal-Foch, 38000 Grenoble, ☎ 76 47 31 19.
FÉREYRE Georges	Les Rabières, 26120 Malissard, ☎ 75 85 24 48.
HUILLIER Daniel	5, rue Sergent-Bobillot, 38000 Grenoble, ☎ 76 87 37 04.
LHOTELAIN Gilbert	38250 Corrençon-en-Vercors, ☎ 76 95 81 71.
LAMBERT Gustave	26, rue Claude-Genin, 38100 Grenoble.
MARMOUD Paul	62, avenue Jean-Moulin, 26500 Bourg-lès-Valence, ☎ 75 42 76 87.

REPRÉSENTANTS DES SECTIONS

AUTRANS - MÉAUDRE :

Président : ARNAUD André, 38880 Autrans, ☎ 76 95 33 45.
Délégués : GAMOND Raymond, Les Matteaux, 38112 Méaudre.
FANJAS Marcel, La Rue, 38112 Méaudre.
RIBAND Alphonse, 18, rue Turenne, 38000 Grenoble.

GRENOBLE :

Président : CHABERT Edmond, 3, rue Pierre-Bonnard,
38100 Grenoble, ☎ 76 46 97 00.
Délégués : BELOT Pierre, 49, rue Général-Ferrié, bâtiment D,
38100 Grenoble.
CHAUMAZ Joseph, 3, rue de la Colombe, 38450 Vif.
HOFMAN Edgar, Les Vouillants, 38600 Fontaine.
BRUN Marcel, Petit-Rochefort, 38760 Varcès-
Allières-et-Risset.

LYON :

Président : RANGHEARD Pierre, 22, rue Pierre-Bonnaud,
69003 Lyon, ☎ 78 54 97 41.
Délégué : DUMAS Gabriel, 8, avenue de Verdun, 69540 Irigny.

MENS :

Président : PUPIN Raymond, Les Brachons, 38710 St-Baudille-
et-Pipet, ☎ 76 34 61 38.
Délégué : GALVIN André, Les Adrets, 38710 Mens.

MONESTIER-DE-CLERMONT :

Président : MEFFREY Victor, 132, Grand-Rue, 38650 Monestier-
de-Clermont, ☎ 76 34 03 39.
Délégué : GUÉRIN Roger, Le Percy, 38930 Clelles-en-Trièves.

MONTPELLIER :

Président : SEYVE René, 12, rue des Orchidées,
34000 Montpellier.
Délégué : JULLIEN François, Les Rocailles, chemin St-Martin,
34300 Agde.

PARIS :

Président : ALLATINI Ariel, 33, rue Claude-Terrasse,
75016 Paris, ☎ 46 47 94 99.
Secrétaire et délégué : En instance de désignation.
Trésorier : WOLFROM Paul, ☎ 45 55 60 35.

PONT-EN-ROYANS :

Président : TRIVERO Edouard, rue du Merle, 38680 Pont-en-
Royans, ☎ 76 36 02 98.
Délégué : PÉRAZIO Jean, Les Sables, 38680 Pont-en-Royans.

ROMANS :

Président : BERTRAND René, 3, rue de Royans, 26100 Romans,
☎ 75 70 11 06.
Délégués : CHAPUS Jean, 55, avenue Duchesne, 26100 Romans,
☎ 75 02 42 89.
GAILLARD Camille, Le Rivisère, rue de Dunkerque,
26300 Bourg-de-Péage.
DUMAS Fernand, rue Raphaëlle-Lupis,
26300 Bourg-de-Péage.
THUMY Ernest, 38680 Saint-Just-de-Claix.

SAINT-JEAN-EN-ROYANS :

Président : BÉGUIN André, 17, impasse Delay, 26100 Romans,
☎ 75 72 56 45.
Délégués : FUSTINONI Paul, rue Jean-Jaurès, 26190 Saint-
Jean-en-Royans.
RITON Maurice, 26190 Saint-Jean-en-Royans.

VALENCE :

Président : BLANCHARD Jean, 26120 Combovin,
☎ 75 59 81 56.
Délégués : ODEYER Elie, La Maison Blanche, Quartier Sou-
bredioux, 26300 Alixan, ☎ 75 47 01 79.
BÉCHERAS Marcel, route des Roches qui dansent,
26550 Saint-Barthélemy-de-Vals.

VASSIEUX - LA CHAPELLE-EN-VERCORS :

Président : JANSEN Paul, La Chabertière, 26420 La Chapelle-
en-Vercors, ☎ 75 48 22 62.
Délégué : GELLY Gaston, 26420 La Chapelle-en-Vercors.

VILLARD-DE-LANS :

Président : RAVIX André, avenue des Alliés, 38250 Villard-de-
Lans, ☎ 76 95 11 25.
Délégués : REPELLIN Léon, rue Roux-Fouillet, 38250 Villard-
de-Lans.
ARRIBERT-NARCE Eloi, rue Paul-Carnot,
38250 Villard-de-Lans.
GUILLOT-PATRIQUE André, Les Bains,
38250 Villard-de-Lans.
MAYOUSSE Georges, avenue Docteur-Lefrançois,
38250 Villard-de-Lans.

SECTION BEN :

Président : ISNARD Jean, 3, impasse des Mésanges,
38490 Les Abrets, ☎ 76 32 10 06.
Délégués : DASPRES Lucien, 42, boulevard Maréchal-Foch,
38000 Grenoble, ☎ 76 47 31 19.
PETIT André, La Condamine, 26400 Crest.

COMPOSITION DU BUREAU NATIONAL 1994

Président national : Georges FÉREYRE
Vice-présidents nationaux : Anthelme CROIBIER-MUSCAT (Ind.)
Paul MARMOUD (Drôme)
Daniel HUILLIER (Isère)
Ariel ALLATINI (Paris)
Secrétaire national : Gustave LAMBERT
Secrétaire national adjoint : Jean-Louis BOUCHIER

Trésorier national : Gilbert LHOTELAIN
Trésorier adjoint : Lucien DASPRES
**Comptabilité
et informatique :** Bernadette CAVAZ
**Directeur
de la publication :** Jean BLANCHARD

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pierre BOS et Louis DIDIER-PERRIN, section de Valence

Site National Historique de la Résistance en Vercors Col de La Chau

